



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE D'AIX-EN-PROVENCE « LE REALTOR »



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin 13004 Marseille

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. LE DESCRIPTIF DU SITE	5
III. LES DONNEES COMPTABLES	8
A. Régime financier et des biens	8
1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public.....	8
2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus	9
3. État des variations du patrimoine immobilier.....	9
4. Situation des biens et immobilisation	10
5. Suivi du programme contractuel d'investissement	10
6. Etat des autres dépenses de renouvellements réalisés	10
7. Inventaire des biens désignés au contrat.....	10
8. Engagements à incidences financières.....	10
9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien	10
B. Le Personnel.....	10
1. Effectifs du délégataire	10
2. Travaux réalisés en 2023	14
3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2023	18
4. Adaptations à envisager en 2024	19
IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	21
A. Action de gestion	21
1. Moyens techniques	21
2. Services effectifs	24
B. Actions socio-éducatives et animations.....	33
1. Accueil et suivi des familles.....	34
2. Scolarisation et soutien scolaire.....	42
3. Santé et prévention.....	46
3. Accès à la culture et à la découverte de son environnement	49
4. Activités de loisirs.....	51
V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES	
RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE	58
A. Tarification	58
1. Le droit d'usage.....	58
2. Perception du droit	58
3. Tarification cantine scolaire et services rendus	59
4. Consommations et coûts des fluides	59
B. Les subventions et participations.....	60
C. Rappel de faits de 2023.....	60
VI. CONCLUSION.....	61
VII. ANNEXES	62

I. INTRODUCTION

ALOTRA – Association pour le Logement des Travailleurs – est une Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1954, ALOTRA intervient en région SUD PACA. Son métier est la gestion locative sociale.

Initialement, ALOTRA gère essentiellement des Foyers de Travailleurs Migrants en réalisant exclusivement des travaux de sécurité et de maintenance sans réhabilitation des structures pour conforter l'habitat. En 1996, ALOTRA s'implique dans le Plan Quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, permettant la réhabilitation de ses structures et leur mutation en résidences sociales. En 2004, ALOTRA a réhabilité l'ensemble de son patrimoine et développe progressivement ses missions à caractère sociales.

Ayant vocation à intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'habitat, ALOTRA a diversifié ses produits et sa clientèle.

Fin 2023, ALOTRA gère :

- 9 résidences sociales à destination de ménages défavorisés et de travailleurs immigrés ;
- Une résidence pour étudiants ;
- Une résidence pour des fonctionnaires d'État ;
- Près de 60 logements en diffus ;
- Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- 5 aires d'accueil pour les Gens du voyage pour la Métropole-Aix-Marseille-Provence : Le Réaltor (Aix les Milles), Rives hautes (Fuveau/Meyreuil), La Malle (Bouc Bel Air/Simiane Collongue), La Garenne (Lançon de Provence, Pélissanne et Salon de Provence) Le Bargemont (Martigues) ;
- Deux aires d'accueil pour la Communauté de Communes du Pays de Sorgues Monts Vaucluse ; Isle-sur-la Sorgue, Le Thor
- Une aire d'accueil d'Arles pour la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Deux centres sociaux agréés par les partenaires de la convention cadre des centres sociaux : le Réaltor (Aix les Milles) et Le Bargemont (Martigues) pour un public issu du voyage.

ALOTRA mène aussi d'autres actions auprès des populations d'origine tsigane sédentarisées telles que :

- ✓ Gestion sociale renforcée de 50 logements adaptés pour des familles tsiganes sédentaires du quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte de la S.A. d'H.L.M. Erilia depuis le 20 février 2005 ;
- ✓ Gestion Locative Technique et Sociale adaptée de 112 logements habités par un public d'origine tsigane habitant les quartiers de Ruisseau Mirabeau, pour le compte du bailleur CDC Habitat Social, depuis avril 2012.
- ✓ Accompagnement des occupants de l'aire d'accueil Le Thor dans un projet de transformation de l'équipement en Terrains Familiaux Location (depuis juillet 2023)
- ✓ Mise à jour de l'étude de calibrage établie en 2019 dans le cadre de la Résorption de l'Habitat Insalubre de Roquefure à APT (depuis juillet 2023)

Près de 4500 personnes sont ainsi accueillies au sein du parc géré par ALOTRA. L'association assure ainsi l'accueil d'un public diversifié (isolés, familles, hommes, femmes, étrangers, jeunes, personnes âgées, Gens du voyage...) rencontrant majoritairement des difficultés économiques et sociales.

En octobre 2013, ALOTRA se voit attribuer la Délégation de Service Public de l'Aire d'Accueil des Gens du voyage de La Garenne pour une durée de 5 ans, jusqu'au 10 janvier 2019. A compter du 01/01/2018, la compétence de la gestion de l'Aire d'Accueil est transférée à la Métropole Aix Marseille Provence.

En mai 2019, ALOTRA a été retenue pour une nouvelle DSP du 01/06/2019 au 31/05/2026. Le périmètre de cette concession comprend au moment de sa prise d'effet les quatre aires suivantes : «Le Réaltor» d'Aix les Milles, «La Malle» de Bouc-Bel-Air, «Rives Hautes » de Fuveau et « La Garenne » de Salon.

ALOTRA a donc été **retenue pour la nouvelle DSP Métropolitaine 2019-2026.**

Ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à ALOTRA de l'Aire d'Accueil Rives Hautes du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



II. LE DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage d'AIX EN PROVENCE

Le Réaltor

Adresse de la structure

Route du Jas de Marroc
Plateau de l'Arbois 13290 Aix Les Milles
Tel : 04.42.69.12.42 - Tel : 04 42 69 18 53
(Gestion Locative) (Gestion Sociale)
Fax: 04.42.63.05.58
Mail: gl.realtor@alotra.fr
psa.realtor@alotra.fr

Environnement du site

- Equipement aménagé à Aix Les Milles (Plateau de l'Arbois) sur un terrain de 37 203 m² sis sur les parcelles cadastrées LB 354, LB 355 et LB 357.
- A 12 km d'Aix en Provence et 5 km de Vitrolles.
- A proximité de la gare ferroviaire AIX-TGV.
- Proche des voies de circulation RD9 et A7 ainsi que des commerces et Equipements Publics d'Aix Les Milles et des communes voisines, Cabriès et Vitrolles.
- A proximité des services de Transports Publics vers Aix en Provence, Vitrolles et l'aéroport de Marseille-Provence.
- Proche de la retenue d'eau du Réaltor et d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 80 places de 120 m² minimum, dont 4 affectées aux PMR, équipées d'un dispositif de télégestion et prépaiement.
- L'accès à l'Aire d'Accueil Le Réaltor s'effectue depuis la RD9 et la RD9g.
- Chaque place dispose de :
 - 1 bloc sanitaire composé de :
 - 1 WC isolé.
 - 1 espace de toilette chauffé et isolé doté de glace, tablette, patères et douche chauffée.
 - 1 évier et sa paillasse.
 - 1 espace cuisine/buanderie.
 - 1 auvent en dur.
 - 1 accès à l'énergie électrique.
 - 1 accès à l'adduction d'eau potable.
 - 1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
 - 1 bouton poussoir pour le réarmement du disjoncteur électrique.
 - 1 voyant indicateur de consommation des fluides.
 - 2 dispositifs pour coupures momentanées des fluides (eau et électricité).
 - 1 étendoir à linge.
- 120 m² environ pour le stationnement des véhicules.

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez-de-chaussée, meublé, d'une surface de 327 m², abritant les services de gestion, composé par :
 - 1 hall d'accueil.

- 1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
- 1 bureau pour la gestion sociale.
- 1 bureau pour la gestion des animations.
- 1 bureau administratif.
- 1 bureau pour les permanences médicales.
- 1 salle de réunion et d'animation modulable.
- 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
- 2 WC.
- 1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
- 1 atelier disposant de locaux techniques et des espaces de rangement.
- 1 local technique centralisé pour, le système de télégestion-prépaiement, les réseaux secs et humides et l'arrosage automatique des espaces verts.
- 1 logement de fonction en rez-de-chaussée, de type F3, d'une superficie utile totale d'environ 75 m², disposant :
 - 1 stationnement.
 - 1 garage.
 - 1 terrasse privative.
 - 1 jardin privatif.
- 1 école maternelle, TIKNO NIGLO, en rez-de-chaussée, meublée, de 232 m², abritant :
 - 1 salle de classe.
 - 1 salle de motricité.
 - 1 salle de repos.
 - 1 bureau du directeur.
 - 1 local de rangement.
 - 1 local à vélos.
 - 2 WC.
 - 1 salle de propreté pour les élèves.
 - 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
 - 1 vestiaire/douche pour le personnel.
 - 1 préau.
 - 1 cour de récréation.
- 1 patio central paysager constituant un puits de lumière naturelle.
- 34 blocs sanitaires doubles de 18 m² chacun.
- 12 blocs sanitaires individuels de 9 m² chacun.
- 1 local pour conteneurs à déchets.
- 1 espace pour la collecte des objets encombrants qui fait l'objet d'une réflexion autour de sa démolition et de la réaffectation de cet espace.
- 1 espace pour le tri sélectif.
- 1 micro station d'épuration 400 EH pour le traitement des eaux usées et son champ d'épandage.
- 1 station de potabilisation pour la distribution en eau du secteur géographique.

Au titre des biens et équipements

- 10 conteneurs poubelles.
- 5 colonnes pour tri sélectif.
- 51 candélabres d'éclairage dont 2 pour le carrefour d'accès.
- 1 espace pour le lavage et le petit entretien des véhicules.
- 2 boulodromes.
- 2 parcs à jeux pour les enfants de 1 à 6 ans, dont un doté d'une table de Ping-Pong.
- 1 espace de loisirs.
- 1 barrière de régulation des entrées / sorties.
- 10 places de parking privatives.
- 2 barrières divisionnaires répartitrices des stationnements.
- 3 bassins de rétention des eaux pluviales.
- 1 raccordement à la station de potabilisation de l'eau.
- 1 raccordement au dispositif d'assainissement autonome. (Micro Step).
- 1 distribution en eau brute du Canal de Provence (arrosage espaces verts).
- 2 panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.
- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.

- 1 enseigne signalant l'Aire d'Accueil.

<u>Livraison</u>	22 mars 2017
<u>Ouverture au Public</u>	22 mars 2017
<u>Inauguration</u>	11 juillet 2017

Horaires et temps de séjour

L'accueil des familles est assuré du

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les jours fériés.

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jour consécutive est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales

ALOTRA
Association pour le Logement des Travailleurs
33, boulevard du Maréchal Juin - 13004 MARSEILLE
Tél : 04 91 18 01 80 - Fax : 04 91 18 01 88
Président : Pascal GALLARD
Directeur général : Sylvain RASTOIN

ALOTRA a obtenu un agrément Centre Social pour l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage Le Réaltor ainsi qu'un agrément Accueil de Loisirs Sans hébergement. Ces agréments valent également pour les autres Aires d'accueil de la Métropole Aix Marseille Provence (AMP).

Selon les disponibilités, 120 personnes peuvent bénéficier d'une domiciliation administrative sur cette Aire d'Accueil.

III. LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

CHARGES	2022	2023	Evolution	Commentaires
	Réalisé	Réalisé		
60 - Achats	150 320	141 702	-6%	
1 - Achats non stockés (eau, élec)	97 331	114 920	18%	Conso. - importante / hausse cout Elec (détail p.60)
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	2 625	1 380	-47%	
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	20 557	5 697	-72%	
5 - Fournitures Admin & Autres	2 291	1 261	-45%	
6 - Animations / Actions sociales	27 517	18 445	-33%	
61 - Services extérieurs	70 696	49 242	-30%	
1 - Sous traitance générale	6 420	2 849	-56%	
2 - Locations mobilières et immo	2 191	2 260	3%	
3 - Entretien et réparation	55 491	37 245	-33%	
5 - Assurance	5 894	6 073	3%	
7 - Cotisations diverses	701	815	16%	
62 - Autres services extérieurs	50 171	40 357	-20%	
1 - Rémunération d'intermed & Hono	43 113	31 986	-26%	Intérim AT
2 - Publicité, publications...	445	155	-65%	
3 - Dépl't, Mission & Réception	1 558	2 368	52%	
4 - Frais postaux et télécom	4 950	5 276	7%	
5 - Services bancaires	105	92	-12%	
7 - Formation	-	480	-	
63 - Impôts et taxes	15 127	12 996	-14%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	14 233	12 107	-15%	Redevance d'occup. du domaine public
2 - Autres impôts et taxes	894	889	-1%	
64 - Charges de personnel	230 536	223 817	-3%	
1 - Rémunérations du personnel	159 437	147 394	-8%	Tickets restaurant & ES
2 - Charges sociales	57 034	62 369	9%	
3 - Autres charges du personnel	14 064	14 054	0%	
65 - Autres charges de gestion courante	27 800	32 280	16%	
1 - Pertes/ Créances Irrécouvrables	-	4 480	-	Vol caisse Selon DSP – 5,5% des charges totales
2 - Charges de Structure	27 800	27 800	0%	
Divers	-	-	-	
66 - Charges financières	-	-		
2 - Autres charges financières	-	-		Pas d'Intéressement
68 - Dotation amortissements, provisions	5 725	8 118	42%	
1 - Dotations aux amortissements	5 725	8 118	42%	Véhicule de service + Web accueil
2 - Dotations aux provisions	-	-	-	
Total général	550 375	504 033	-8%	

Commentaires :

Les charges ont globalement baissé, à part le poste fluides.

b. Recettes et évolution

PRODUITS	2022	2023	Evolution	Commentaires
	Réalisé	Réalisé		
70 - Prestations de services	142 794	111 194	-22%	
1 - Prestations d'hébergement	52 625	30 865	-41%	Baisse du TOC de 23 pts
2 - Fluides quittancés	86 305	76 959	-11%	
3 - Produits annexes	3 864	3 370	-13%	
74 - Subventions d'exploitation	416 073	387 811	-7%	
Autres Financements	74 753	77 392	4%	Actualisation selon DSP
CAF	3 968	6 607	67%	
CNAF	70 785	70 785	0%	
Collectivités Territoriales	139 638	141 904	2%	
Commune (projets spécifiques)	4 850	4 850	0%	
Département	7 774	7 500	-4%	
Métropole AMP	127 014	129 554	2%	
Etat	201 682	168 516	-16%	
AGAA	188 358	155 192	-18%	
Divers	13 324	13 324	0%	
75 - Produits divers de gestion	5 048	250	-95%	Fondation Orange en 2022
78 - Reprise sur amortissement et prov.	-	-		
79 - Transfert de charges	1 246	13 174	957%	
Total général	565 161	512 430	-9%	

Commentaires :

La baisse des recettes est due à la baisse significative du taux d'occupation.

RESULTAT GLOBAL	2022	2023	Evolution %
	14 786	8 397	-43

Ce résultat s'explique de la manière suivante :

La baisse du résultat est dû à la forte baisse du taux d'occupation.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	3 045€ répartis en fonction de la masse salariale N-1 des Aires d'accueil d'ALOTRA - Dont 815 € pour Le Réaltor

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire d'Aix en Provence Le Réaltor	Zéro

4. Situation des biens et immobilisation

Description des biens :

Un véhicule utilitaire,

Une quote part du véhicule du responsable

Programme d'investissement :

Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service.

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :

Les investissements Alotra s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. Etat des autres dépenses de renouvellements réalisés

Néant

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Bien de reprise par la Métropole AMP :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner
- Véhicule Peugeot 208

Bien propre au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériels d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

Alotra ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année. Ce poste n'apparaît d'ailleurs pas au Cadre Financier de Référence de la convention en cours.

B. Le Personnel

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué et leurs qualifications.

	Nom	Statut	périodes
Poste 1 / 0,25 ETP			
Responsable Pôle Gestion Locative	Nora ABA	CDI	Présente toute l'année 2023
Poste 2 / 1 ETP			
Chef d'Etablissement	Christine FOURTIER	CDI	En arrêt maladie toute l'année
	Sami HADJI	CDI	Du 26/12/2022 a 03/10/2023
	Maha LACHFY	CDI	Entrée le 03/10/2023 Maladie du 23/10/2023 au 31/12/2023 N ABA a assuré l'intérim
Poste 3 / 3,83 ETP			
Agent Technique /accueil	Michel MEYER	CDI	Du 01/01/2022 au 02/08/2023 (sortie)
	Emilie AIMAR	CDI	Du 01/01/2023 au 24/10/2023 (sortie)
	Didier BRUNAU AT Fixe	CDI	Sortie le 31/12/2023
	Chaouki SALSABIL AT Fixe	CDI	13/04/22 au 27/11/23 (sortie)
Agent Technique	Gabriel DONCKERS AT Mobile	CDI	Présent toute l'année 2023
Agent d'astreinte	Agents de remplacement Samy BOUREGHDA Hassen BERICHE Tevfik IRGAT	Intérim	10/07/2023 au 15/07/2023 07/07/2023 au 01/12/2023 29/08/2023 au 29/09/2023
	Pascal HUY Remplacement réaltor AT fixe	CDI	Remplacement carence du poste AT de juillet à octobre 2023(dès absence AT)
Poste 4 / 0,1 ETP			
Responsable Pole Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	Présente toute l'année 2023
Poste 5 / 2,1 ETP			
Travailleur Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	Présente toute l'année 2023
	Aymeline PARROT	CDI	Sortie au 19/08/2023
	Intérimaires Lena DESSAU Clara BACH (CDI)		10/05/2023 au 31/08/2023 28/08/2023 au 18/10/2023 (sorties)
	Vanessa ABIDAT	CDI	Entrée le 13/11/2023
Gestionnaire Sociale	Julie ZOZI	CDI	Présente toute l'année 2023

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes Aires d'accueil de la Métropole AMP.

Le poste de Responsable du Pôle de Gestion Locative et sociale des Aires d'accueil a été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au **Responsable du Pôle Gestion locative des Aires d'accueil** :

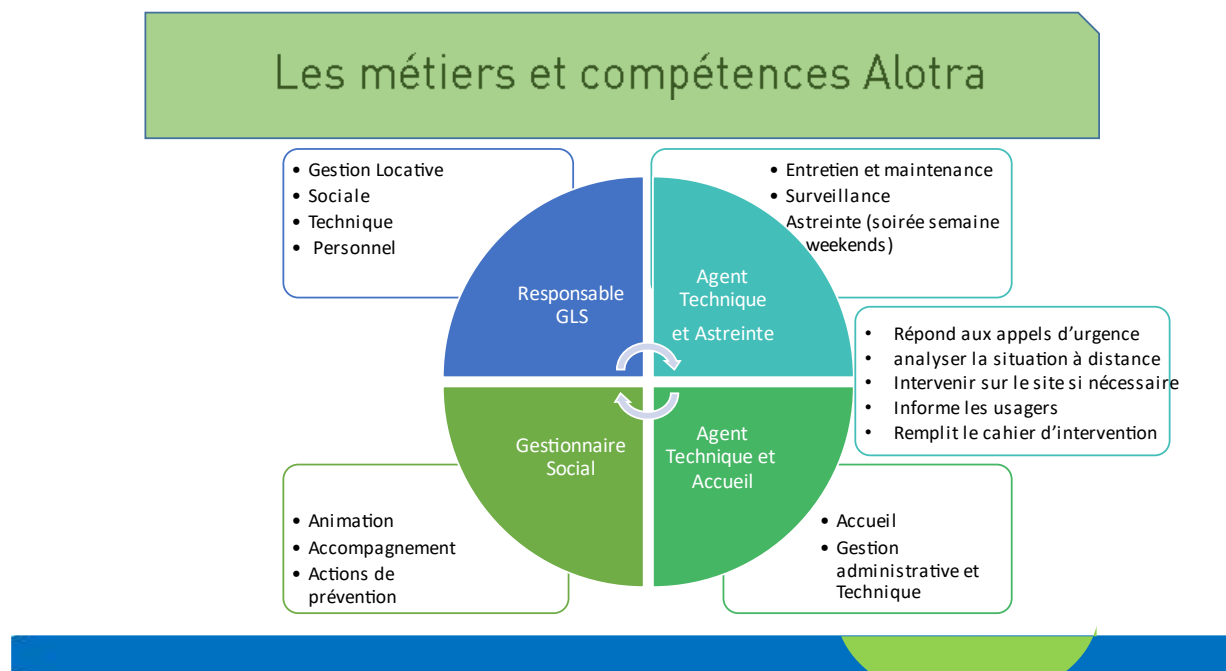
- **Le Chef d'établissement**, Responsable de Gestion Locative à temps plein, Chef d'établissement, est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect du règlement intérieur ;
- **L'Agent Technique** est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements... Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.
- **L'Agent d'Astreinte** assure les interventions techniques en dehors des heures d'ouverture le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h.
- **La Responsable du Pôle Social Animation** des Aires d'Accueil métropolitaines assure l'organisation et l'animation et a pour mission :
 - La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP
 - L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
 - Le soutien technique aux Chefs d'établissement
 - La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation,

- **Le Travailleur Social Animation** met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP)

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Le Chef d'établissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par le Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux d'Alotra, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale et de son adjoint.



La formation du personnel est une des priorités d'ALOTRA pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formation sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

Les formations proposées et suivies En 2023 :

- Webinaire de l'accès aux droits CAF une fois par mois suivis par la Gestionnaire sociale
- Formation banque de France : le 10/01/23 formation l'inclusion bancaire
- 19/10/2023 journée de sensibilisation aux violences faites aux femmes organisées par le réseau périnat méditerranée suivi par l'équipe du PSA
- Formation FNASAT1 sur la scolarisation des EFIV2 le 23 et 24 novembre 2023 pour la Responsable du pôle social animations
- Webinaire proposé par Idéal-Co portant sur la fracture numérique et l'illectronisme du public gens du voyage 28 novembre suivi par la GS
- Gestion des conflits, accueil, médiation (Aires d'accueil)
- Habilitation électrique H0B0
- Habilitation électrique H1B1
- Equipier de 1ère intervention incendie
- Gestes et Postures (pour agents)
- VAE CAFERIUS
- Analyse de la pratique
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Management transversal
- Premiers Secours en Santé Mentale
- Connaissance des tsiganes et des GDV

Les projets de formation pour 2024 sont les suivantes :

- Formation CODEPS « développement des compétences psychosociales » pour le TSA

¹ FNASAT Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage

² EFIV enfants de familles itinérantes et de voyageurs

- Formation banque de France pour les TSA et le GS : surendettement niveau 1 et 2 ; Mes questions d'argent ; l'irrecevabilité- professions indépendantes
- Formation banque de France pour les TSA et le GS : surendettement niveau 1 et 2 ; Mes questions d'argent ; l'irrecevabilité- professions indépendantes
- Formations et webinaire Banque de France suivant les thématiques
- Accompagner les 6- 25 ans au développement de leurs compétences psychosociales.
- Connaissance des publics et la gestion des aires d'accueil GDV
- Analyse de la pratique Professionnelle
- Sauveteur secouriste du travail
- Habilitation électrique Manœuvre
- Management de Proximité (niveau 2)
- Formation Excel
- Premiers secours en santé mentale
- Équipier de 1ère intervention incendie
- Premiers secours en santé mentale

2. Travaux réalisés en 2023

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2023 Du 01/01 au 31/12/23		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	1 fois/ jour	X		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Matin	3 fois/ semaine	X		
Nettoyage des abords de l’aire, dans un périmètre de 70 mètres à l’extérieur des limites	Quotidien	Tous les jours	X		
Nettoyage des locaux techniques	Quotidien	Tout au long de l’année	X		
Nettoyage des installations de chauffage	1 fois par semestre	Contrat entretien auprès de l’entreprise Sud Art	X		
Nettoyage quotidien de l’Aire d’Accueil	Matin et soir	Tous les jours	X		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d’entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage de l’ensemble des canalisations	Selon besoins	Tout au long de l’année	X		
Curage du réseau d’eaux usées	Selon besoins	Néant	X		
Entretien de la Step et évacuation des déchets	1 fois par mois et au besoin	Tout au long de l’année	X		

Toiture					
Entretien des gouttières, caniveaux béton, événements en toiture	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Vérification des accessoires, nettoyage des anti-feuilles sur les tuyaux de descentes des eaux pluviales	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Peinture					
Entretien des façades	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie,	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		

<i>Types de travaux</i>	<i>Périodicité</i>	<i>Dates de réalisation</i>	2023 Du 01/01 au 31/12/23		
			<i>Entretien courant</i>	<i>Renouvellement réalisé</i>	<i>Modernisation</i>
Traitement galvanisation à froid sur ouvrages galvanisés	Selon besoins		X		
Maçonnerie					
Reprise de scellements ou calfeutrements	Selon besoins	Cf tableau ci-dessous	X		
Plomberie/sanitaire					
Remplacement et entretien de robinetterie, bouton poussoir, tuyaux de chasse, mécanismes de WC, vanne d'arrêt sur WC...	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement et entretien des robinets, robinetterie mélangeuses eau sur éviers et lavabos, remplacements d'accessoires de vidanges sur éviers et lavabos, remplacements éléments d'étanchéité	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon besoins		X		
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de disjoncteurs de réarmement	Selon besoins		X		

et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques					
Remplacement des consommables	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Contrôle des installations électriques	1 fois par an	01/03/2023 et 30/09/23		X	

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2023 01/01 au 31/12/23		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Système de chauffage					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée et du système de chauffage	2 fois par an	Entreprise GASTALDI	X		
Contrôle réglementaire périodique	1 fois par an	01/03/2023 et 30/09/23		X	
Espaces verts					
Débroussaillage de l’Aire et des abords	Plusieurs fois dans l’année	De mai à octobre	X		
Divers					
Vérification, entretien, graissage des organes d’ouverture (charnières)	Selon besoins	Tout au long de l’année.		X	
Changement de vitrerie	Selon besoins			X	
Entretien des revêtements de sols intérieurs	Selon besoins		X		
Contrôle et entretien du portail de l’Aire (système de glissière)	Selon besoins	2 fois /an		X	
Entretiens et réparation de l’enclos des containers à poubelles	Selon besoins	Graissage des systèmes d’ouvertures et réparation portail		X	
Vérification, entretien et remplacement des éléments de quincaillerie	Selon besoins		X		
Entretien de la clôture et des merlons	Selon besoins		X		
Remplacement des étendoirs	Selon besoins	Cf tableau ci-dessous	X		

3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2023

Travaux réalisés par la Métropole AMP Du 01/01/2023 au 31/12/23	Travaux réalisés par ALOTRA Du 01/01/23 au 31/12/2023
➤ Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent	➤ 58 : changement robinet extérieur ➤ 2 : changements de pvc ➤ 14 : changement la cuvette wc ➤ 8 : réparation de la restanque en bois ➤ Peinture claustra : 75, 77, 61 ➤ Changement chauffage au 9 intervertit avec celui du 1 ➤ Mitigeur 2 ➤ 77 : changement de prise extérieure ➤ 60 : Changement de serrure (prise au 28) ➤ 77 : réparation Chasse d'eau ➤ 48 : Peinture claustra ➤ 15 : Peinture mur complet cuisine ➤ 5 : Changement prise électrique ➤ 71 : réparation chasse d'eau ➤ 48/53/50/17 : enduit ➤ Peinture emplacement 53 ➤ 28 et 32 : éclairage ➤ 60 : serrure douche changée (prise serrure 28) ➤ 48 : peinture claustra ➤ 15 : peinture complet cuisine ➤ 71 : Chasse d'eau réparée ➤ Enduit : 48/53/50/17 ➤ 53 : Peinture emplacement 53 bloc complet ➤ 32 et 28 Remplacement éclairage ➤ 18 : réparation serrure wc ➤ 32 : changement de transfo (pris au 1) ➤ 53 : finition peinture ➤ 17 : peinture bloc 17 ➤ 4/5 : débouchage regard et grille route ➤ 16 : peinture bloc 16 ➤ 53 : pose de cornière ➤ 78/57/32/54 : réfection prise ➤ Replantation d'arbre en face du 6 ➤ 30 : pose du mitigeur ➤ Réparation barrière bois local poubelle ➤ Intervention assainissement : injection de produit dans les canalisations, nettoyage ➤ 41 : réparation serrure ➤ 20 mécanismes portes douche changé ➤ 74 compteur électrique remise aux normes réfection du tableau électrique/contacteur ➤ 79 peintures façade ➤ 77 plafonds grattage enduit ➤ 39 réparations tuiles toiture ➤ 22 remplacements porte ➤ Entretien bassin rétention côté sud ➤ 49, 45 : remplacement prise caravane ➤ 36 : réparation chasse d'eau ➤ 77 : chasse d'eau ➤ 38 : changement cuvette plus mitigeur resserré ➤ Gros soucis avec les chasses d'eau, réflexion à engager pour changer les systèmes ➤ Débroussaillage du site ➤ Débouchage wc au 64 et 67

➤ Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent	➤ Changement de serrure porte wc du 28 ➤ Changement de serrure porte sdb du 60 ➤ Changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de chasse d'eau au 71 ➤ Réparation de la chasse d'eau au 71 ➤ Changement de chasse d'eau au 53 ➤ Changement de serrure porte wc au 53 ➤ Réparation électrique lumière toilette au 32 ➤ Réparation électrique lumière toilette au 28 ➤ Durant le mois rebouchage de trous sur façades : 1,2,3,5,70,9,8,10,11,12,35 ➤ Changement de mitigeurs au 10, 5,74 ➤ Changement du mécanisme porte WC au 14, 40,41 ➤ Préparation de PVC au 65,69 ➤ Changement de serrure porte SDB au 44,65 ➤ Changement de prise électrique au 45,49 ➤ Changement de chasse d'eau au 36 ➤ Changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de serrure porte WC au 20 ➤ Changement de mitigeur au 30,12 ➤ Changement de chasse d'eau au 14 ➤ Changement lunettes wc 29 et 33 ➤ Changement siphon cuisine 36 ➤ Changement lunettes 65, 9 et 22 ➤ Changement de chasse d'eau 54 et 57 ➤ Préparation de PVS 16,76 et 34 ➤ Changement lunettes wc 20 et 66 ➤ Remplacement mitigeurs 74 et 54 ➤ Changement mitigeurs 66 et 38 ➤ Réparation chasse d'eau 34,33 et 9
---	--

4. Adaptations à envisager en 2024

Travaux à envisager	Commentaires
• Réparation chauffage (PAC) appartement de fonction • Evacuation des encombrants • Démolition murs de la zone encombrants et mise en place d'une porte local à poubelle à l'entrée futur espace encombrants sous clés • Réparation du local technique desservant les emplacements 39 et 40	• ALOTRA • ALOTRA • AMP Métropole • ALOTRA SINISTRE



IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	06/10/2023	QUALICONSULT
Extincteurs	13/01/2023	ADI
Eau chaude	01/07/2023	LABORATOIRE CARSO
Contrôle éclairage de sécurité	01/03/2023 et 30/09/23	QUALICONSULT
TPA Direction des risques	Non effectué en 2023	Métropole AMP

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2023 au 31/12/2023	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Entretien candélabres	FAUCHE
Plomberie/ ventilation	GASTALDI
Serrurerie	ABC Dépannage/QUINCAILLERIE AIXOISE
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WA CONCEPT
Alarme	OBJECTIF SECURITE
Papeterie	BRUNEAU
Produits entretien	COLDIS/BRUNEAU

b. Partenariat

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
MAMP Direction des gens du voyage	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio-éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	Délégant
Caisse D'allocations Familiale	Institutionnel	Coordination	Agrément centre social	Nouvel agrément 01/01/2022 au 31/12/2025
Ville d'Aix en Provence Direction Jeunesse Contrat Enfance Jeunesse	Institutionnel	Coordination Partenariat financier	Régie de recettes pour la caisse des écoles Convention de mise à disposition des locaux scolaires pour les activités périscolaires Accompagnement et soutien technique dans les projets ponctuels	Convention signée
Protection Maternelle et infantile	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Visite au domicile des familles en fonction des besoins	Partenaire
Pôle insertion du Conseil Départemental 13	Institutionnel	Contractualisati on bénéficiaires RSA	Accueil, suivi et contractualisation des bénéficiaires RSA	Convention signée
Centre Communal D'action sociale Ville d'Aix-en- Provence	Institutionnel	Partenariat social	Aide sociale	Partenaire
AREAT	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
LA VARAPPE	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
CCO Saint Menet	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
Rencontres Tsiganes	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
DRJSCS	Institutionnel	Cadre Réglementaire	Agrément Accueil Collectif pour Mineurs (ALSH) Soutien technique Contrôle	Attestation annuelle
Service Culture de la Ville d'Aix	Institutionnel	Partenariat culturel	Projet Culturel avec la Ville	Partenaire
Direction Education Enfance jeunesse ville d'Aix en Provence	Institutionnel	Partenariat scolarisation / projet	Scolarisation	
Conseil Départemental 13	Institutionnel	Coordination	Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage	Réunions sur l'axe scolarisation et l'axe santé
CASNAV	Institutionnel	Coordination	Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage / suivi de la scolarité des enfants sur les AA	Partenaire
Directrice l'Ecole Maternelle Tickno Niglo	Institutionnel	Coordination/ actions socioéducatives	Favoriser la scolarisation en maternelle Projets d'activités communs (atelier cuisine, santé, fête de l'école...)	Ecole maternelle présente sur le site <i>Convention signée</i>
Bibliothèque Méjanes	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Développement d'action autour de l'accès à la culture	Partenaire
Institut de Formation en soins Infirmiers	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers alimentation et sports	Convention Signée
CODEPS 13	Associatif	Projets santé multipartenaires	Formations étudiants IFSI, actions santé	Subvention projet ARS
Faculté d'odontologie	Institutionnel	Réalisation d'action de santé bucco-dentaire	Dépistage et orientation	Partenaire
Service éducatif du Festival d'Art Lyrique Aix en Provence	Associatif	Réalisation d'actions artistiques et culturelles	Ateliers de sensibilisation à l'opéra, rencontre en musique auprès de nos publics	Partenaire
Musée Granet	Institutionnel	Réalisation d'actions artistiques et culturelles	Ateliers arts plastique et découverte de l'art	Partenariat
OLPA	Associatif	Réalisation d'actions culturelles	Action culturelle : Atelier écriture	Prestataire

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Image Clé	Associatif	Réalisation d'ateliers	Ateliers durant la semaine de lutte contre l'illettrisme / journée des droits de l'enfant	Convention signée/ Prestataire
Educ Sport 13	Associatif	Réalisation d'actions sportives et d'expression	Ateliers sportifs et musique	Convention signée
Elodie Perraud	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers d'écriture	Prestataire
Wellinton DA Silva	Prestataire	Réalisation actions concrètes	Initiation danse des caraïbes	Convention signée
Les petits Débrouillards PACA	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers scientifiques autour du numérique	Prestataire
Arts Sonores	Prestataire	Réalisation d'actions	Activités manuelles fabrication d'instruments en argile	Convention signée
Enseignes des Contes	Prestataire	Réalisation d'actions Concrètes	Ateliers lecture	Convention signée
Association Art & Co	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers bien être femme	Convention Signée
Association AMEA	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers médiation animale	Prestataire
Nanou Puppo	Prestataire	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers arts plastique	Convention
Cie AMUZYK	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers artistique et spectacle vivant	Prestataire

c. Agréments

Agréments	Institutions	Dates
Centre social	CAF 13	01/01/2022 au 31/12/2025
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Accueil Collectif pour Mineurs)	Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale	31/07/ 2024
Domiciliation	Préfecture et DRDJSCS	Agrément 2022/2027
Accès professionnel par internet	CAF Professionnelle 13	Depuis 05/03/2009

2. Services effectifs

a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'Aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'Aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).

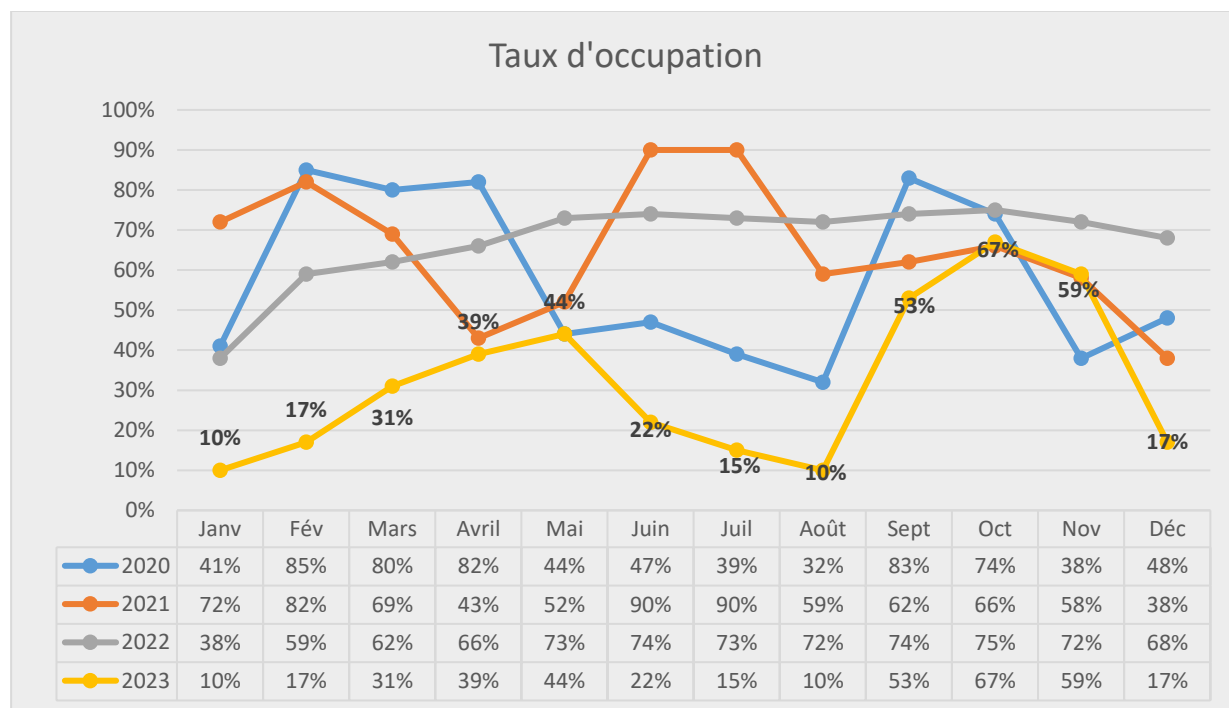
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'Aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100

Chiffres pris en considération du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2021	2022	2023
Nombre de caravanes	521	422	262
Nombre total de personnes accueillies	1186	1105	644
Nombre de familles accueillies	344	348	211
Taux d'occupation (%)	51%	55%	32%
Nombre moyen journalier de caravanes	40	35	34
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	38	46	45

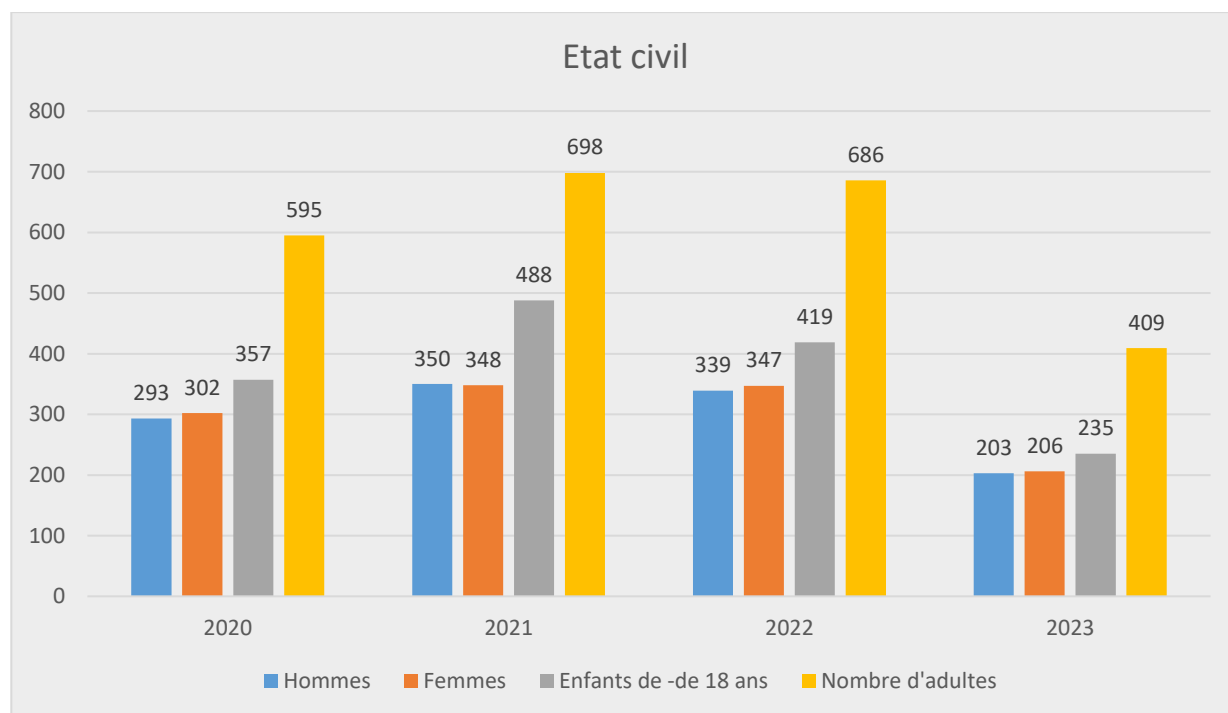
Commentaires :

Sur l'année 2023, nous notons une baisse importante du taux d'occupation (- 23 points), la crise de l'énergie avec la forte augmentation du prix de l'électricité, la hausse des tarifs des carburants et l'inflation ont eu des impacts sur les déplacements des voyageurs.

S'agissant de la durée moyenne de séjour, la tendance est quasiment la même qu'en 2022. Notons que les gens du voyage accueillis sur Aix Realtor sont des forains et des travailleurs indépendants qui sillonnent les régions en fonction des opportunités d'emploi. L'aire dispose d'une école et nous proposons également des animations ludo éducatives, du soutien à la scolarité et un suivi social, qui peut aussi constituer des services attrayants pour les familles.



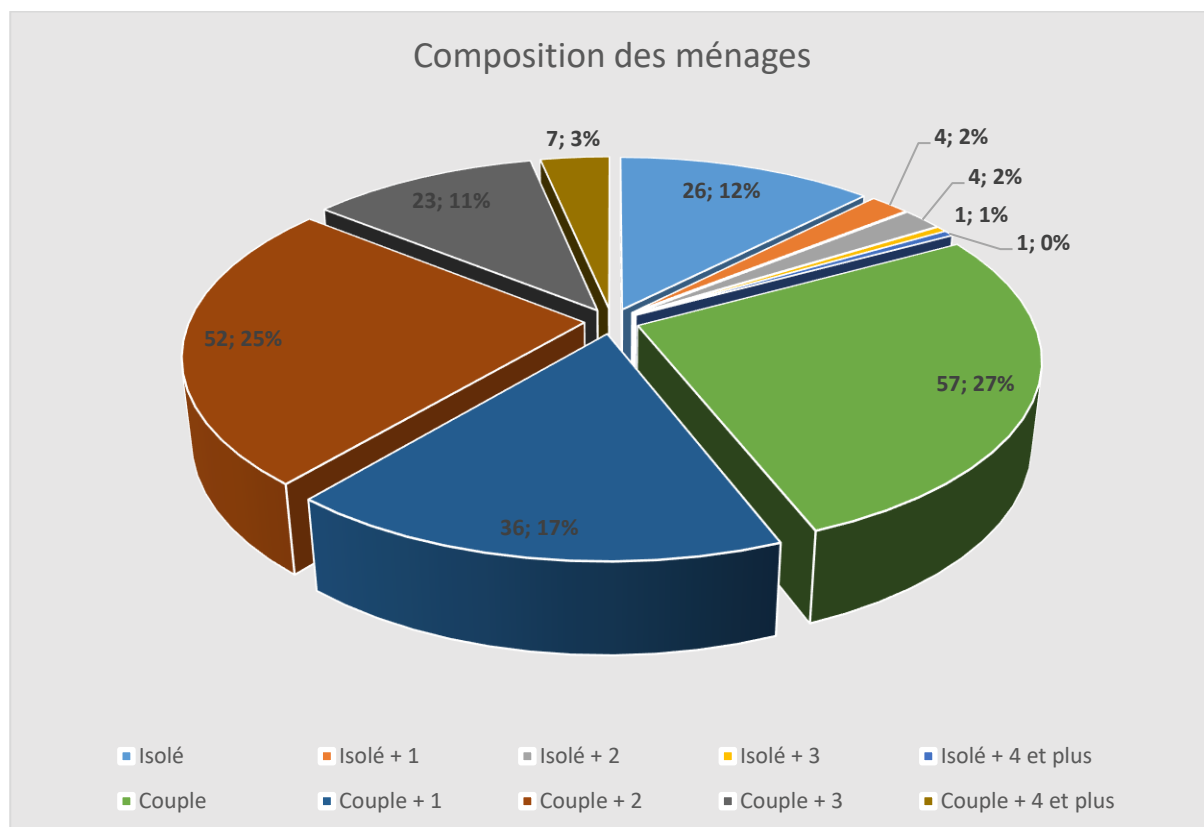
Etat civil Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	2023
Hommes	387	293	350	339	203
Femmes	373	302	348	347	206
Enfants de moins de 18 ans	450	357	488	419	235
Nombre d'adultes	760	595	698	686	409



Commentaires :

En 2023, s'agissant de la fréquentation de l'aire d'accueil, le nombre des adultes baisse, le nombre d'enfants de moins de 18 ans est en baisse également. Nous avons moins de familles nombreuses. Cette tendance s'explique en partie par l'augmentation du prix de l'électricité qui a doublé, passant de 0,15€ le kWh à 0,30€ depuis le 01/01/2023. Des terrains sont occupés de manière illicite par les familles qui se piquent sur les réseaux d'eau de la commune et sur les réseaux électriques publics.

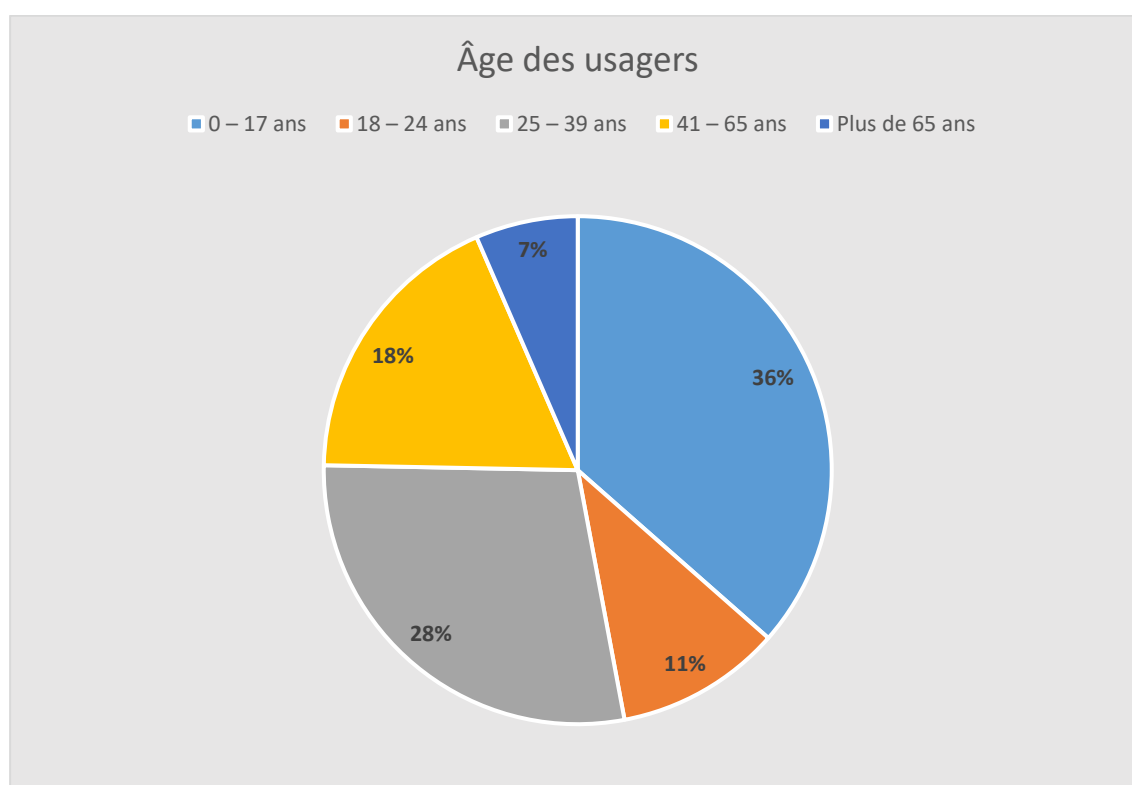
Composition des ménages Du 01/01/2023 au 31/12/2023	2020	2021	2022	2023
Isolé	26	32	32	26
Isolé + 1	9	14	14	4
Isolé + 2	2	3	3	4
Isolé + 3	1	3	3	1
Isolé + 4 et plus	1	2	2	1
Couple	67	57	57	57
Couple + 1	56	71	71	36
Couple + 2	81	91	91	52
Couple + 3	38	43	43	23
Couple + 4 et plus	12	28	28	7



Commentaires :

La part des familles nombreuses diminue considérablement et le nombre de couples sans enfants est assez stable. Les familles apprécient toujours leur séjour sur l'aire d'accueil en raison de la scolarisation des enfants (école maternelle présente sur site ; transport scolaire pour l'élémentaire) ainsi que les activités périscolaires proposées tout au long de l'année.

Age des usagers Du 01/01/2023 au 31/12/2023	2020	2021	2022	2023
0 – 17 ans	357	488	419	235
18 – 24 ans	118	119	111	68
25 – 39 ans	255	326	318	182
40 – 65 ans	202	235	224	117
Plus de 65 ans	20	18	33	42



Commentaires :

Nous avons eu une augmentation assez significative chez les plus de 65 ans et à contrario une baisse des moins de 17 ans qui confirme la tendance en 2023, nous accueillons sur l'aire d'accueil plus de couples sans enfants et moins de familles nombreuses. On peut noter par ailleurs que la tranche des 0-17 ans est en nette diminution et de manière générale entre 18 et 65 ans.

Caractéristiques socio-économiques

Le faible niveau de ressources et le coût que représente la vie sur les aires d'accueil est une donnée que nous retrouvons sur nos aires, même si l'aire d'accueil du Realtor se distingue par un niveau de vie un peu plus confortable pour une minorité des voyageurs que nous accueillons. En effet, nous comptons parmi les usagers des auto-entrepreneurs en bâtiment, plomberie, carrosserie et paysagisme. Ainsi, l'activité économique d'une partie des gens du voyage généralement non-salariée, est soumise à d'important aléas.

Les ressources des familles sont majoritairement composées des prestations sociales lesquelles évoluent peu, ainsi le niveau des revenus, stagne ou diminue et le nonaccès aux aides alternatives et/ou ponctuelles (APL, aides diverses énergie, carburant...), associées au caractère aléatoire des revenus complémentaires résultant des activités traditionnelles (rempailage, foires...), entraîne une dégradation du niveau de vie des gens du voyage et une précarisation.

Notons par ailleurs que le mode de vie « nomade », représente un coût avec des charges liées aux redevances (coût de l'emplacement à la journée, tarifs des fluides et des carburants, avec le surcoût des dépenses énergétiques, crédit des caravanes et des véhicules etc.). Le reste à vivre s'amenuise et peut faire basculer certains voyageurs dans la pauvreté.

b. Accueil

Tout usager se présentant à l'accueil du Réaltor est accueilli par un personnel qui le prend en charge, dès son arrivée. Dès lors qu'un voyageur souhaite séjourner sur l'aire d'accueil, il doit remplir les conditions de son accueil, présenter les documents administratifs aux agents d'ALOTRA, qui renseignent avec lui la fiche d'information, le règlement intérieur dont les points essentiels sont rappelés oralement, ainsi l'utilisateur accepte les conditions en apposant sa signature. L'utilisateur est accompagné sur un emplacement, un état des lieux est effectué par un agent (l'utilisateur doit le signer), une caution d'un montant de 100€ est versée (en CB ou en espèces) ainsi que le paiement des fluides payable en avance pour pouvoir disposer de l'eau et de l'électricité, tout est enregistré dans un logiciel Webaccueil.

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

L'Aire Le Réaltor remplit son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage. Elle reste un lieu ressource où les familles trouvent des avantages multiples (tissu économique important, Aire d'Accueil située sur un carrefour de voyages ...). Elle permet des relations constantes avec les Services de la métropole AMP, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération.

En 2023, les équipes d'ALOTRA ont visité l'expo Barvalo proposée par le MUCEM. Cela a permis d'aborder l'histoire et de mieux comprendre la communauté des gens du voyage.

Définition

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.

Un adhérent est une famille qui adhère aux activités de cet équipement.

Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Nombre démarches	991	1698	1779
Nombre d'adhérents	80	102	100
Nombre de participants*	900	1048	572

**Le nombre de participants est variable en fonction du type d'animations que nous proposons au cours de l'année pouvant entraîner une participation plus ou moins importante.*

Le nombre de participants a connu une forte baisse en raison de la baisse du taux d'occupation. A signaler, le taux d'occupation nul en juillet durant au moins 15 jours.

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, ALOTRA pose les principes suivants :

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes.
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies.
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité.
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif, et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies.
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux gens du voyage non sédentarisés.

- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un Règlement Intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- De mettre en place un système d'astreinte technique en soirée du lundi au vendredi de 17h à 22h et le WE du samedi 12h à 22h et du dimanche 9h à 22h
- Du respect du Règlement Intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'Aire. Depuis la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 et l'abrogation de la loi de 1969, la présentation du livret de circulation n'est plus une condition d'accès sur les Aires d'accueil (cf. Le RI) ;
- De présenter l'aire et la place familles qui leur sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'Aire (cf. explications, remise du règlement intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école...) ;
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- Remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, copies des cartes grises des caravanes et des assurances des caravanes ainsi que la pièce d'identité du voyageur et celle de son conjoint ou concubin, établissement de la fiche signalétique par famille, paiement de la caution ...).

d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

ALOTRA se charge de **l'entretien courant et des menues réparations des installations** mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- De prévoir et d'effectuer si besoin, la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation,
- L'intervention autant que de besoins, du service technique et de maintenance du siège, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

ALOTRA procède à un suivi attentif du **respect des règles de sécurité et d'hygiène**.

ALOTRA est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie).

Afin d'éviter des problèmes sanitaires, ALOTRA est très soucieuse du nettoyage au minimum trois fois par jour, de l'Aire d'Accueil. **Responsabiliser les gens du voyage** dans l'utilisation et le respect des équipements est aussi un axe d'intervention privilégié et développé par ALOTRA.

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du Règlement Intérieur et la qualité des relations que le gestionnaire sait entretenir avec les gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du règlement intérieur

Le respect du Règlement Intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil. Le Règlement Intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil, les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité. Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain ...
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **A compter du 1^{er} décembre 2019**, un avenant a été apporté à la nouvelle DSP concernant les horaires d'accueil qui se décompose comme suit :
Les horaires d'accueil des caravanes : L'ouverture de l'Aire est assurée de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en semaine et le samedi de 9h00 à 12h00.
Accueil du public : Les bureaux administratifs sont ouverts de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi). Le relais est assuré par une astreinte téléphonique en soirée, en semaine de 17h à 22h et en weekend end le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h. Les interventions sont possibles pour des urgences durant ces astreintes.
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du Règlement Intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action d'ALOTRA. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le Règlement Intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation des familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le règlement intérieur. Le respect du

temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'Aire.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la durée de séjour est portée à 6 mois par an (sous l'ancienne DSP la durée de séjour était de 5 mois par an) sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, ALOTRA informe les familles dès leur accueil que l'Aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter.

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'est pas encore fixée lors de son arrivée
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ et d'informer les agents à minima 10 jours avant le départ.

Précisons encore que durant le séjour et lors de ces contacts réguliers auprès des « voyageurs », ALOTRA s'informe de leur date prévisionnelle de départ ou de son changement éventuel. Enfin, un courrier d'information rappelant la date limite de séjour est systématiquement remis 15 jours avant l'échéance et si l'usager ne quitte pas l'aire d'accueil à la date fixée, celui-ci se verra remettre un courrier de rappel au règlement intérieur avec une sanction pouvant aller jusqu'à une interdiction des aires métropolitaines, une information est transmise à l'AMP métropole qui fixe la sanction et sa durée.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Les très courts séjours sont en nette diminution, ainsi que les séjours entre 1 et 3 mois, de même nous constatons que nos usagers se déplacent de l'aire d'accueil du Realtor vers l'aire de Bouc Bel Air gérée par ALOTRA, dès lors qu'ils atteignent la limite des trois mois de stationnement. Nous avons eu également davantage de demandes de dérogations pour la scolarité des enfants ce qui explique des séjours plus longs (6/8 mois)

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	2023
Moins de 1 mois	202	114	183	112	82
De 1 à 3 mois	161	115	122	204	100
3 à 6 mois	8	56	38	26	25
Plus de 6 mois	4	8	1	6	4

Durée moyenne de séjour par famille du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 : 45

Du 01/01 au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de caravanes	555	497	438	521	422	262
Nombre de familles accueillies	386	367	293	344	348	211
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	43	42	60	38	46	45
Dépassement des temps de séjour (en familles)	1	4	8	1	6	4
Nombre de procédures justice engagées	0	3	4	0	0	0

Dépassement de temps de séjour :

4 familles ont obtenu une dérogation pour scolarisation avec production d'une attestation d'assiduité fournie par l'école.

B. Actions socio-éducatives et animations

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

ALOTRA est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires.

Depuis 2004, ALOTRA s'est illustrée par ses compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle du département. Les équipes en prise avec les réalités de terrain, se sont efforcées durant toutes ces années de répondre aux besoins des usagers des Aires d'Accueil.

En mai 2019, ALOTRA a été retenue comme concessionnaire pour la gestion, l'entretien et l'animation des Aires d'Accueil sur la métropole d'Aix Marseille Provence, pour une durée de (7) sept ans et ce à compter du 01 juin 2019.

Dans le cadre de cette consultation, un Projet Social a été proposé. Celui-ci précise la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives sur les Aires d'accueil relevant de la Délégation de service public. Le volet social de l'activité d'ALOTRA auprès des gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

Pour faciliter la mise en œuvre des actions d'animation et socio-éducatives, les Aires d'Accueil sont rattachées à **un Pôle Social Animation** qui a pour missions :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'Accueil
- L'accompagnement des responsables de site à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux responsables de sites
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Le Pôle Social Animation assure ainsi une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque Chef d'établissement affecté sur chacune des Aires d'Accueil.

Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social Animation déployée auprès des Chefs d'établissement favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercée auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, préfecture ou sous-préfecture...), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale...) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions d'animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre sur les différents sites, à titre d'exemple « l'aide aux devoirs » ;
- Une autre partie au siège du Pôle Social Animation localisé sur l'Aire d'Accueil Le Réaltor, notamment lorsque l'activité de conseil exercée auprès des « voyageurs » par le gestionnaire locatif nécessitera un accompagnement social.

L'Aire d'Accueil Le Réaltor dispose d'un agrément de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, celui d'Accueil de Loisirs sans Hébergement depuis le 18 février 2009 renouvelé tous les ans au mois d'août.

Celui-ci permet d'accueillir **12 enfants de 6 à 12 ans**, et, de solliciter la ville d'Aix-en-Provence pour la subvention de projets dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation... ;
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des gens du voyage avec des associations diverses ;
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,) ;
- Favoriser l'autonomie du public ;
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des GDV aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents...) ;
- Enfin, désenclaver le site, le faire connaître et reconnaître sur le Territoire d'Aix-en-Provence par les différentes institutions et au travers de projets qui permettent de communiquer avec l'extérieur.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet d'Animation de cet équipement sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.
-

L'augmentation du coût de l'électricité dès le mois de janvier 2023 a entraîné une baisse de fréquentation de l'aire d'accueil. Cela a impacté l'activité du pôle social animations. Nous avons noté un retour des familles courant septembre, mais des nouveaux départs en décembre. Les familles nous disent avoir « ouverts des terrains » aux alentours Gignac, Eguilles, Vitrolles et déclarent ne pas payer les fluides ou très peu au service de la ville.

1. Accueil et suivi des familles

L'Aire d'Accueil accueille toute personne dite « gens du voyage » dont l'habitat permanent est la caravane (résidence mobile) et qui souhaite séjourner temporairement sur le site. Les voyageurs peuvent également bénéficier d'une domiciliation administrative sur le Realtor, ce qui leur permet d'être accompagnés dans leurs démarches et accès aux droits.

Il est ainsi proposé aux voyageurs un accompagnement socio-éducatif et administratif se traduisant par :

- Un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives pour les familles stationnant temporairement sur Le Réaltor. Il s'agit d'une aide pour la réalisation de démarches ponctuelles ne nécessitant pas la présence du référent social qui les suit habituellement.
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existants pour les voyageurs de passage.

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien et accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives ; ouverture et le maintien des droits sociaux, médiation entre les voyageurs accueillis et les organismes de droits communs. La grande majorité des gens du voyage accompagnés par le travailleur

social dépendent des minimas sociaux, en tête le RSA. A l'accueil d'une personne, un bilan social est réalisé, en fonction de la situation, le travailleur social l'informe sur ses droits et obligations, par la suite, il assure l'accompagnement ou oriente vers les organismes de droit communs, comme les MDS ou les CCAS.

- **Accès à l'emploi et la formation** : La gestionnaire sociale accompagne les travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes et les oriente vers les organisations en lien avec leur statut professionnel comme par exemple la Caisse d'Allocation Familiale ou vers le Régime Social des Indépendant qui devient désormais la Sécurité Sociale des Indépendants.

Il est plus rare d'orienter et d'informer les voyageurs vers les différents dispositifs relatifs à l'emploi. En effet, on remarque que la plupart du temps, les enfants se forment auprès de leurs parents et n'accèdent pas à la formation professionnelle.

Il faut aussi prendre en compte et s'adapter à leur statut, ce sont des personnes qui ont un mode de vie itinérant. Le travailleur social est donc amené à jouer un rôle de médiateur avec les différentes institutions et à réaliser un travail de réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs.

Les jeunes de moins de 25 ans peuvent être orientés vers les missions locales du territoire dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

- **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : Les familles sont sensibilisées au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par exemple) et informées sur la nécessité de déclarer un référent médical lorsqu'ils n'en ont pas (déclaration de médecin traitant obligatoire).
- **Sensibilisation à la scolarisation** : Un travail important de sensibilisation à la scolarisation et à l'obligation d'instruction est mené sur le site. On remarque que les enfants en âge d'entrer au collège sont automatiquement inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED), la communauté se montre très craintive. L'Aire d'Accueil propose un accompagnement à la scolarisation et du soutien scolaire à la demande de la famille et de l'enfant. Une aide aux leçons pour les enfants d'âges primaire est proposée pour les jeunes inscrits au CNED.
- **Accès à la culture et au sport** : Nous avons proposé toute l'année des ateliers, principalement animés par des partenaires ou des prestataires, les mercredis et durant les vacances scolaires. (Atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; Pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

Le partenariat incontournable :

Dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », qui nous permettent de développer des activités dans le domaine de l'animation générale. Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.

Parmi ces partenaires institutionnels :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ; accompagnement des allocataires du RSA ; validation des contrats d'engagement réciproque
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation
- CPAM : accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite
- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence, domiciliation administrative
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- Pôle Emploi : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)

- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (mutuelle du soleil, harmonie mutuelle ...)
- FNASAT : Formations

Les objectifs visés par l'accompagnement social proposé

L'accompagnement social nécessite des rencontres régulières qui permettent d'instaurer une relation de confiance qui est le socle de tout accompagnement social.

La visée de cet accompagnement est bien l'autonomie et la responsabilisation des voyageurs. Ces derniers revendiquent l'accès à la citoyenneté, donc aux droits. Il est important de les inclure dans les actions, c'est-à-dire les informer des actions possibles à engager, des droits auxquels ils peuvent prétendre mais aussi des obligations qui en découlent.

La personne est considérée dans sa globalité, son identité, son histoire, sa famille, son contexte de vie et donc son environnement social, économique et familial. C'est sur cet environnement que l'accompagnement social doit être appuyé pour en extraire des moyens d'intervention adaptés à la situation et engager un plan d'actions le plus juste possible. Le but est bien de permettre à la personne d'accéder à ses droits et de prendre conscience des obligations auxquelles elle est tenue. L'accompagnement social permet de donner du sens à ce que l'on fait, ce que l'on dit et ce que l'on écrit avec l'intéressé. Le plan d'actions peut s'appuyer sur un réseau partenarial de professionnels

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un sentiment de manque de confiance en eux et un sentiment d'incapacité en leurs compétences. Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.
- **Le voyage représente également une autre difficulté** dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ». De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs des difficultés à se projeter dans le moyen terme ou le long terme et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».
- **Démarches administratives** : les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas. Nous constatons que les personnes ne comprennent pas les pièces demandées et les courriers des institutions, ce qui entraîne des retards de versements de prestations, des droits qui tardent à être rétablis.

D'une manière générale, les usagers se trouvent démunis face aux plateformes téléphoniques des administrations, aux agents d'accueils qui ne remplissent plus les formulaires dans les services publics, à la dématérialisation généralisée des procédures administratives.

Bilan de l'accompagnement social sur l'aire d'accueil le Réaltor en 2023

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Nombre de familles domiciliées sur le site*	76	102	100
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	991	1658	1779
Nombre de dossiers RSA	121	159	154
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles = nombre de rendez-vous individuel	991	617	577

*L'agrément Domiciliation a été accordé par la DEETS.

Observations

*Nous avons fait évoluer notre approche pour mesurer l'accompagnement afin de distinguer le nombre de rendez-vous du nombre de démarches. En effet une personne peut venir en rendez-vous et faire plusieurs démarches administratives.

La Gestionnaire Sociale a reçu en rendez-vous physique 577 personnes entre le 01 janvier et le 31 décembre 2023.

Sur l'aire d'accueil le Réaltor, un service spécifique est proposé aux voyageurs :

- **La domiciliation** : Le nombre de familles domiciliées est resté stable en 2023. A ce jour 100 familles, soit 252 personnes sont domiciliées au Centre Social Le Réaltor. En 2023, nous avons recensé 729 passages liés au courrier.

Nous notons un réel attachement des familles à cette domiciliation, les familles sont suivies depuis plusieurs années maintenant et une relation de confiance s'est instaurée avec la Gestionnaire Sociale. Nous avons régulièrement des demandes de domiciliations au sein de notre structure afin de bénéficier de l'accompagnement social proposé.

L'utilisation du logiciel DOMIFA améliore nettement le fonctionnement de la domiciliation. Des mises à jour sont régulièrement apportées avec de nouvelles fonctionnalités pour améliorer notre suivi :

Les voyageurs sont ainsi informés par SMS pour : la date d'échéance de leur domiciliation, (cela limite les ruptures de prise en charge). La réception des courriers (deux fois par semaine). Nous notons que ce service a considérablement réduit les appels à ce sujet. En 2023 on note plusieurs mises à jour : accès plus facile à certaines fonctionnalités des dossiers usagers, ajout pour réaliser des radiations et des suppressions de dossiers en masse, ajout d'une case note pour laisser des informations...

- **Le suivi des dossiers RSA** : ALOTRA accueille un nombre limité de personnes allocataires du RSA fixé par convention avec le Conseil Départemental. Au total, 85 familles domiciliées sont bénéficiaires du RSA. L'agrément pour l'instruction des demandes de RSA et la réalisation des contrats d'engagement réciproque a été renouvelé en octobre 2023 pour une durée de douze mois renouvelables deux fois par tacite reconduction. Leur accompagnement s'articule autour de la régularisation de leur situation sociale et financière : accès à un revenu minimum ; accès à une protection sociale de base et complémentaire ; accès à la santé ; à l'emploi ; à l'insertion sociale, etc. Et ce, par différents moyens : atelier d'alphabétisation, pôle emploi, Education nationale, etc.

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE LE REALTOR – AIX EN PROVENCE

Accompagnent social 2023	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
Trésor public : démarches liées à des amendes	0	6	5	13	0	0		1	1	9	0	0	35
Trésor public démarches liées à des factures hospital / cantine	0	0	2	0	6	0	1	0	1	0	2	0	12
Trésor public : démarches liées aux Cotisations Foncière des Entreprises	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	2	3	12
Impôts			4	38	54	12	8				11	4	131
Demande liée au logement	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Site service public : démarches pour acte de naissance	0	1	4	0	1	0	3	0	0	0	0	0	9
Site ANTS : CNI / passeport RDV Mairie	8	7	9	7	9	14	17	0	0	5	9	6	91
CAF RSA : Déclaration trimestrielle et annuelle	30	21	15	15	10	4	10	13	2	13	13	8	154
CAF : Démarches administratives mutation de dossiers, envoi compléments d'informations, régularisation de situations	11	15	26	10	4	6	21	3	2	7	13	18	136
Conseil Départemental : signature du Contrat d'Engagement Réciproque	25	9	11	17	16	7	16	3	4	13	21	12	154
Conseil Départemental démarches liées au RSA	3	2	10	2	11	10	9	1	1	7	15	19	90
Gestion de l'entreprise : démarches diverses autoentrepreneurs CMA	0	0	1	0	0	2	5		0	1	3	0	12
Gestion de l'entreprise : démarches diverses autoentrepreneurs CCI	7	10	6	8	16	9	0	0	0	6	4	1	67
Gestion entreprise : déclaration trimestrielle ou annuelle du Chiffre d'affaire	22	21	7	26	16	1	24	3	0	21	8	20	169
Insertion professionnelle, actualisation pôle emploi	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	6
Santé : Démarches auprès de la MSA, renouvellement de droits	0	0	0	1	1	0	0	1	0	3	5	2	13
Santé : Démarches auprès de la CPAM, renouvellement de droits	31	18	28	22	33	13	21	5	3	18	28	5	225
Démarches auprès de la MDPH	2	2	7	5	3	0	5		2	3	0	3	32
Retraite : suivi carsat	13	17	18	17	4	6	10	5	1	6	0	2	99
Retraite suivi MSA	0	2	2	2	2	1	0	0	0	1	2	1	13
Banque de France : surendettement	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Démarches Assurances : résiliation , contrats ...	0	6	0	0	3	2	0	0	0	0	0	1	12
Aides financières (ccas, croix rouge)	1	1	0	3	4	0	2		0	5	5	4	25
Divers : adhésion centre social, renouvellement domiciliation, lecture divers courriers	20	25	25	20	29	26	38	12	5	26	30	21	277
Total des démarches	175	166	183	212	222	113	190	47	22	144	175	130	1779
Nombre de rendez-vous domiciliés	47	34	49	46	53	21	41	0	0	39	51	31	412
Nombre des rendez-vous usagers	27	14	33	24	17	9	17	0	0	11	10	2	165

Quelques points d'observations sur l'année 2023 :

Le bilan quantitatif 2023 concernant toutes les démarches d'accompagnement social est **en augmentation par rapport à l'année 2022**.

Concernant le nombre de démarches réalisées, 991 en 2021, 1658 en 2022 et **1779 en 2023**. Nous comptabilisons également les rendez-vous téléphoniques qui conduisent aussi à la réalisation de démarches administratives. Parmi les personnes accueillies, nous distinguons les personnes domiciliées et les personnes de passage pour lesquelles l'accompagnement diffère.

Exceptionnellement, cette année 2023, nous avons aidé les usagers domiciliés à l'ASNIT Marseille. En effet, les voyageurs ont subi pendant de longs mois les dysfonctionnements de la structure, avec l'absence du travailleur social. Nous avons accompagné plusieurs familles en grandes difficultés qui ne bénéficiaient plus de suivi social.

Concernant les personnes de passage, nous proposons un accueil sans rendez-vous le jeudi réservé aux familles du terrain. En 2021, ce sont 94 usagers qui ont été reçus, 210 en 2022 et 165 en 2023.

Ces usagers s'adressent à notre gestionnaire sociale pour leurs petites démarches ponctuelles ou de renouvellement de droits. Il ne s'agit pas de démarches d'ouverture de droits. Pour ce type de démarches, notre travailleur social se met en lien avec le référent afin d'assurer un suivi coordonné des démarches. Nous notons que les familles de passage ont une entière confiance en notre travailleur social, lorsqu'elles la sollicitent, elles déclarent que leurs démarches aboutissent favorablement.

Après plusieurs années nous constatons que le créneau libéré le jeudi est adapté au rythme de nos usagers, qui ont du mal à se repérer dans le temps. Avec ce créneau, ils savent qu'ils peuvent se présenter toute la journée sans horaire précis.

Concernant les personnes domiciliées, il s'agit d'un accompagnement de proximité sur la durée. Nous notons que des voyageurs accompagnés sont plus autonomes et gèrent seuls certaines démarches administratives. Par exemple, appeler à la CAF pour s'informer de l'avancée d'une démarche, se rendre directement auprès des institutions : centre des impôts, CPAM...Elles ont acquis au fil des années une confiance en leur capacité. Nous notons également que les familles apprennent à utiliser et utilisent de plus en plus les applications (CAF, URSSAF, AMELI...) pour réaliser leurs démarches administratives. Les familles ont compris que sans action de leur part, leurs démarches ne peuvent être réalisées.

- **Au niveau des aides financières** : 18 en 2021, 12 en 2022 et **25 en 2023**

L'augmentation des demandes d'aides par rapport à 2022 s'explique par les nombreux contrôles administratifs du Conseil Départemental conduisant à la radiation du dispositif RSA. Les familles touchées se sont retrouvées sans revenus pour subvenir à leurs besoins.

Le traitement des dossiers et le rétablissement des droits a pris plusieurs mois pour certains voyageurs. Nous avons donc sollicité le CCAS de la ville d'Aix-en-Provence et le Secours Catholique pour des aides financières et alimentaires d'urgence.

Concernant la CAF au niveau des DTR³, régularisations et AAH, on note 214 démarches en 2021, **390 en 2022 et 315 en 2023**.

Par rapport à l'année 2022, nous pouvons observer une diminution des démarches effectuées par la gestionnaire sociale. En effet, les familles gagnent en autonomie, prennent les devants et apprennent à faire certaines démarches elles-mêmes. La diminution peut aussi s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de familles sont radiées du dispositif RSA suite à des contrôles administratifs du Conseil Départemental, donc moins de déclaration trimestrielle de revenus.

Deux raisons principales sont à l'origine des radiations : d'une part, le contrôle administratif des relevés de compte, qui a révélé, sur des comptes, des incohérences financières avec les déclarations trimestrielles RSA (entrées d'argent suspectes sur le compte) et d'autre part, la non réponse à un courrier recommandé qui fixait un rendez-vous de contrôle ou des demandes de transmissions de pièces pour un contrôle administratif.

³ DTR : Déclaration Trimestrielle de Ressources remise chaque trimestre à la CAF pour le calcul du RSA.

Depuis 2023, des nouvelles modalités de déclaration du chiffre d'affaires pour les auto entrepreneurs ont eu un impact sur les déclarations URSSAF des voyageurs. Auparavant, les TI faisaient eux-mêmes l'abattement et la situation n'était pas juste. Désormais, les entrepreneurs doivent déclarer leur chiffre d'affaires NET et BRUT pour procéder à un calcul réel des droits (RSA et prime d'activité). Avec cette modification, nos usagers paient plus de cotisations URSSAF, mais, pourraient ouvrir des droits à la prime d'activité. Cela n'a pas été le cas en 2023, nous vérifierons l'an prochain.

Concernant les démarches santé auprès de la CPAM et MSA (Complémentaire santé solidaire (CSS), régularisations et renouvellement des dossiers) : 158 dossiers ont été traités **en 2021, 240 en 2022 et 257 en 2023**. Depuis environ un an, l'absence d'avis d'imposition dans les dossiers de demandes de CSS constitue un motif de refus. Cette pièce est donc devenue indispensable pour vérifier que le demandeur a droit à cette aide en fonction de ses ressources. Parmi nos usagers, une grande majorité bénéficient d'un accès aux soins gratuits. Les retraités et les bénéficiaires AAH paient une participation CSS de maximum de 30 euros par mois en fonction de l'âge. Sans cette aide, il est évident que nos usagers rencontreraient des difficultés d'accès aux soins.

Dorénavant, il est plus aisé d'avoir un compte AMELI pour effectuer les démarches de santé. Cette application permet également d'ouvrir l'accès à beaucoup d'autres démarches en ligne. La création des comptes peut se faire soit par téléphone, soit en se rendant sur place auprès de la CPAM.

Le compte AMELI permet de réaliser diverses démarches d'accès aux soins : demandes de cartes vitales, renouvellement CSS, attestations de vaccinations... On voit que la dématérialisation des démarches est devenue la règle, notre accompagnement est donc indispensable pour faciliter l'accès aux droits.

Concernant les démarches auprès de l'URSSAF⁴ et liées à la gestion d'entreprise : 159 en 2021, **228 en 2022 et 248 en 2023**.

Parmi nos domiciliés, 43 personnes ont le statut de travailleur indépendant. Le nombre de démarches a légèrement augmenté face à la sollicitation des familles suivies par l'ASNIT.

Concernant les demandes administratives diverses (l'état civil, impôts, préfecture, services contentieux, ANTS)

On comptabilisait 150 demandes en 2021, 310 en 2022 et 290 en 2023.

On note une légère diminution des sollicitations. Globalement, ces démarches concernent des institutions pour lesquelles la dématérialisation est devenue la règle. Pour les voyageurs, qui ne sont en général pas connectés, cela constitue un frein insurmontable et une inégalité criante d'accès aux services publics. La Gestionnaire Sociale les accompagne pour plus d'autonomie avec l'outil numérique (création d'adresse mail, de compte personnel pour l'accès à ces services publics, demande de carte nationale d'identité, de passeport, des permis de conduire, de carte grise) mais ce travail est rendu difficile par l'analphabétisme des individus. A l'analphabétisme s'ajoute donc l'illectronisme.

Le projet d'accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique est en cours et sera effectif dans l'année 2024.

Notre structure mettra à disposition de tablettes numériques et proposera un accompagnement pour l'apprentissage des démarches sur cet outil. La Gestionnaire sociale a réalisé des tutos vidéo avec l'association Image clé qui seront aussi accessibles en ligne pour renforcer l'autonomie des utilisateurs.

Concernant les démarches liées aux contrats d'engagement réciproque CER (signature et suivi des situations suspendues), 121 contrats signés en 2021, 159 en 2022, 154 en 2023. Ajoutons à cela 90 démarches en lien avec les contrôles administratifs.

Les renouvellements des contrats d'engagement réciproque de la file active restent réguliers. La plupart des familles sont donc à jour dans la contractualisation de leur contrat d'engagement réciproque. Notre objectif est de réaliser des CER adaptés au public qui est confronté à de nombreux freins (illettrisme avéré, itinérance) ne permettant pas une inscription au sein des dispositifs de droit commun. La gestionnaire sociale effectue un travail de proximité avec le pôle d'insertion afin d'éviter les coupures de droits. Elle n'a cependant aucun pouvoir sur les contrôles administratifs.

Depuis 2021, les familles sont averties par SMS (Pôle d'insertion) deux mois avant l'échéance de leur contrat.

Ce service est un réel plus pour les personnes qui avaient tendance à oublier les dates d'échéance et cela s'avère aussi très utile pour nos voyageurs qui ne sont pas dans la région en leur permettant de s'organiser longtemps à l'avance pour une prise de rendez-vous avec le travailleur social.

Aussi de nombreuses démarches ont été effectuées en lien avec le conseil départemental. En effet, certaines familles étant radiées du dispositif RSA, suite à des contrôles administratifs du Conseil Départemental, ont dû

effectuer de multiples démarches pour mettre à jour leur situation en vue d'un rétablissement des droits RSA. A ce jour, plusieurs familles sont toujours radiées du dispositif depuis plusieurs mois.

Concernant les démarches auprès du Pôle emploi, 3 en 2021, 4 en 2022 et 6 en 2023

Ils ne font la démarche que lorsque le Conseil Départemental les enjoint à le faire, afin de valider leurs démarches d'insertion professionnelle.

Nous observons, que pour ces quelques personnes, il est plus simple de se rendre auprès de leur agence pôle emploi pour solutionner leurs problèmes pour éviter d'avoir à utiliser internet.

De plus, peu de personnes souhaitent être salariées, la plupart préfèrent créer leur activité d'entrepreneur.

Concernant les démarches retraites effectuées auprès de la CARSAT et MSA, 52 en 2021, 107 en 2022 et 112 en 2023.

Notre file active des personnes retraitées reste stable.

Malgré de longs délais de traitements des dossiers, les demandes aboutissent.

La plupart du temps les demandes sont faites par courrier car peu de personnes retraitées ont les comptes pour les demandes dématérialisées.

Petit à petit nous les amenons et les aidons à créer leur compte pour faciliter les démarches futures.

Pour les personnes qui se sont sédentarisées, dont le déplacement est difficile, le suivi se fait souvent à distance ou avec un enfant qui se déplace au Réaltor.

L'accompagnement proposé par la Gestionnaire Sociale permet la plupart du temps de faire aboutir les démarches. Cependant dans les cas de rupture de droits CAF, les délais de traitements sont toujours plus longs. Aussi, nous observons que les personnes n'hésitent plus à se rendre sur place pour faire avancer leurs dossiers.

Nous pouvons souligner que ces voyageurs retirent une certaine satisfaction lorsqu'ils réalisent seuls leurs démarches. **Petit à petit, nous sommes parvenus à les mobiliser sur l'intérêt qu'elles ont à devenir actrices de leur propre vie.** Les personnes peuvent voir, dans un délai court, les effets concrets de leur implication et les bénéfices pour leur quotidien. Elles acquièrent l'estime d'elle-même et prennent confiance en elles. Toutefois si certains voyageurs sont en voie d'autonomisation, d'autres en sont encore bien loin.

En effet, l'illettrisme voire l'analphabétisme et les habitudes d'assistance représentent un véritable obstacle à l'insertion sociale.

La dépendance administrative est parfois totale, ce qui entraîne une charge de travail et une mobilisation quotidienne importante de la Gestionnaire Sociale. Tout le travail de la Gestionnaire Sociale est de parvenir à les intéresser à leur situation et à donner du sens aux démarches réalisées.

L'acquisition de l'autonomie est un travail à long terme et les résultats sont très peu visibles tant la désocialisation et l'exclusion sont profondes.



Les enjeux de l'accompagnement social des voyageurs face à la problématique de la rupture numérique, nous a conduit à former la jeune génération plus à l'aise avec l'internet à se familiariser avec l'utilisation du numérique pour les démarches d'accès aux droits. Cette action vise un double objectif : d'une part rendre les familles plus autonomes en impliquant les enfants, qui en sont capables, dans les démarches d'accès aux droits de leurs parents ; et elle vise d'autre part l'autonomie de ces jeunes lorsqu'ils atteindront l'âge adulte.

Nous observons que ces jeunes sont très attentifs aux conseils donnés, qu'ils acquièrent confiance en eux et retirent une certaine fierté lorsque les démarches auxquelles ils ont participé aboutissent.

Dans notre accompagnement, nous nous attachons à prendre en compte à la fois la donnée temporelle inhérente au processus d'autonomie et d'évolution des personnes mais également, le statut de voyageur (mobilité, vie en caravane, sentiment de discrimination qui persiste) qui peut rendre difficile le suivi administratif.

Les professionnels d'ALOTRA restent les interlocuteurs privilégiés des voyageurs. De par notre proximité, notre connaissance des familles, nous avons à leurs yeux, la capacité à comprendre et à nous rendre compte de leurs difficultés. Cependant, cette proximité avec nos familles a également ses limites. En effet ils ont des difficultés à se rendre dans les services de droit commun en qui ils n'ont pas confiance.

2. Scolarisation et soutien scolaire

Bien que l'instruction des enfants de 3 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, nous observons de réelle différence sur la scolarisation en fonction des Aires d'Accueil du Territoire Métropolitain. De réels progrès ont été constatés mais la fréquentation reste perlée et insuffisante sur certaines Aires. De plus, la durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour.

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs sur l'aire d'accueil Le Réaltor :

La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA, conformément au Règlement Intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner. Nous sensibilisons également les enfants à l'intérêt de l'école notamment durant les activités ludiques organisées sur le site.

Dès qu'une famille stationne sur l'Aire d'Accueil, elle est informée de l'obligation de scolariser les enfants et des moyens mis à disposition par la Municipalité, l'Education Nationale et ALOTRA.

⇒ Pour le primaire :

– **Scolarisation en maternelle sur le terrain :**

L'inscription des enfants par les parents s'effectue directement auprès de la directrice avec le livret de famille et le carnet de santé. Le lien est ensuite fait avec le service scolarité de la ville. Généralement, les enfants peuvent aller à l'école le lendemain de l'inscription.

– **Scolarisation en élémentaire à Aix les Milles :**

L'inscription des enfants par les parents s'effectue auprès du Pôle Social Animations qui complète les formulaires d'inscription et les transmet par email aux services de la ville en charge d'affecter les enfants sur l'une des deux écoles Marie Mauron ou Joseph Roumanille. Nous jouons un rôle important d'information et de communication avec les établissements scolaires et le service scolarité de la ville. Nos échanges concernent des sujets aussi divers que l'absentéisme, le comportement des élèves en classe et dans l'école, les difficultés d'intégration des enfants, les demandes de changement d'école. Les familles louent la facilité d'accès à l'inscription ou réinscription de leurs enfants lorsqu'ils stationnent sur le Réaltor.

La réinscription des enfants dans la même école par la mairie facilite le suivi des acquis scolaires par l'équipe pédagogique. Des séances d'aide aux devoirs sont proposées aux enfants les mercredis matin.

– **La mise en place d'un bus de transport scolaire** par les services de la Métropole Aix Marseille Provence : Les enfants sont pris en charge devant l'Aire d'Accueil et déposés dans l'école par les accompagnatrices. Elles sont un bon relais entre le site et l'école.

– **La constitution d'une régie pour l'encaissement de la cantine scolaire** directement sur site auprès de la responsable du pôle social. Les enfants bénéficient **d'un tarif spécifique à 1,78 €** pour l'année scolaire 2022/2023. Concernant ce tarif spécifique, nous avons été interrogés par la ville dès le mois de septembre 2022 afin de connaître la situation des familles vis-à-vis de la CAF. En effet, le service éducation relève que ce tarif unique peut être désavantageux pour certaines familles au regard de leur situation sociale. **La décision de la ville est donc d'abolir ce tarif unique et appliquer aux enfants du voyage un tarif en fonction du quotient familial comme pour tous les enfants de la commune.** Cette modification n'est pas encore entrée en vigueur à la rentrée 2023/2024

⇒ Pour le secondaire :

Une aide aux démarches d'inscription des enfants au CNED et organisation de séances de suivi et soutien deux fois par semaine.

Chiffres clés de la scolarisation sur l'aire d'accueil Le Réaltor en 2022/2023 :

Les données chiffrées de la scolarisation 2022/2023 sont à examiner au regard de l'augmentation du KWH d'électricité en janvier 2023. En effet, de nombreuses familles ont quitté l'AA, certaines se sont installées en illicite sur des communes avoisinantes (les Milles, Vitrolles ...) mais ont continué à scolariser leurs enfants aux Milles **ce fut le cas pour 4 enfants**. Concernant l'école maternelle, **seuls les enfants du bidonville fréquentaient l'école. Le seul enfant présent sur le site était scolarisé en dehors de l'aire d'accueil car suivi dans un institut spécialisé.** Le nombre de jeunes âgés entre 0/17 ans accueilli en 2023 sur l'aire d'accueil du réaltor est de 235 au total.

La Directrice nous a d'ailleurs fait part à l'époque de son inquiétude sur la pérennité de l'école au regard du faible taux d'inscrits. Inquiétude qui s'est apaisée à la rentrée 2023/2024 puisque les familles sont revenues sur l'aire.

Année scolaire : de septembre N à juillet N+1	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Elèves en maternelle (sur site)	19	35	17
Elèves en élémentaire	15	28	34
Elèves en autres établissements	2	2	1
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	12	12	16
Elèves en soutien scolaire et projet dire lire écrire	0	3	4

Observations pour la scolarisation au premier degré :

➤ En école maternelle :

→ **Année scolaire 2022/2023 : nous avons accueilli moins d'enfants de 3 à 6 ans par rapport à l'année scolaire précédente : 24 enfants accueillis pour 17 enfants scolarisés contre 51 enfants accueillis pour 35 scolarisés en 2021/2022.** Ceci explique la baisse du nombre d'enfants scolarisés.

Pourtant, nous sommes passés d'un taux de scolarisation à **59% pour 2021/2022 à un taux de 70% pour l'année scolaire 2022/2023 avec moins d'enfants d'âges maternelle sur le site.**

→ **Année scolaire 2023/2024 : de septembre à décembre 2023 : 29 enfants accueillis pour 26 inscrits (soit 89.6%).** 21 enfants au sein de l'école de l'aire d'accueil et **4 enfants au sein de l'école maternelle Colline Duserre à Aix les Milles, 1 enfant est inscrit dans une école spécialisée à Puyricard.** Cette année, certains parents ont choisi une inscription hors aire d'accueil pour bénéficier de la cantine. **Il faut noter que cette année, lorsque les familles quittent l'aire d'accueil et stationnent à proximité (Vitrolles, Marignane) les enfants restent scolarisés. On note que sur les 21 inscrits sur site, 4 n'y sont jamais allé ou ont été scolarisé 1 jour.** Ce sont des enfants qui pleurent, qui ne veulent pas aller à l'école et dont les parents cèdent facilement. La directrice effectue un important travail de médiation et d'explication, et d'adaptation du temps scolaire mais cela n'a pas porté ses fruits pour ces enfants.

On note que le taux de scolarisation des enfants d'âge maternelle est plus élevé sur Aix les Milles que sur les autres sites du Pays d'Aix (21% à Bouc Bel air et 43% à Fuveau). La présence de l'école maternelle sur l'aire d'accueil pourrait expliquer cette différence.

➤ En école élémentaire :

→ **Année scolaire 2022/ 2023 : 87 enfants** recensés sur le site pour **34 enfants scolarisés (soit 39% de taux de scolarisation).** Cette année, des parents ont demandé une dérogation au temps de séjour pour continuer à scolariser leurs enfants, ce fut le cas pour 4 enfants. Après avoir vérifié l'assiduité avec les écoles, nous avons donné une suite favorable à ces demandes. Cela a permis aux enfants de suivre une scolarité normale, les équipes pédagogiques observent des progrès dans leurs apprentissages.

→ **Année scolaire 2023/2024 : de septembre à décembre 2023 : le taux de scolarisation s'élevait à 67.4 %.** Sur **43 enfants recensés 29 étaient scolarisés (dont 1 dans un établissement à Gignac).** On note une légère baisse par rapport à la même période 2022/2023 (42 enfants recensés 31 inscrits). Nous avons accepté une demande de dérogation pour 3 enfants d'une même fratrie.

Parmi les enfants non scolarisés, nous avons constaté qu'une grande majorité stationnent également sur les autres aires du Pays d'Aix (Rives Hautes, La Malle) et ne sont **jamais scolarisés quelques soit la durée du séjour**.

Quand nous interrogeons les parents, ils déclarent : « *nous ne restons pas longtemps, les enfants sont scolarisés vers nous, là où nous avons notre terrain...* ».

Les parents réfractaires invoquent régulièrement ce type de justification pour ne pas scolariser leurs enfants mais nous remarquons aussi qu'ils sont très sensibles aux actualités (attentats, accidents...) ce qui se traduit immédiatement par une déscolarisation des enfants.

Nous ne relâchons pas nos efforts et poursuivons notre travail de médiation pour inciter les parents à scolariser.

Observations pour la scolarisation au second degré :

➤ Au collège

Au passage au collège, on note une forte déscolarisation parfois contrebalancée par une inscription au CNED. En effet, l'inscription au collège reste marquée par des perceptions négatives chez les voyageurs (risque de perte d'identité, lieu de déperdition). Le collège fait peur et apparaît comme un lieu de mauvaises influences.

Cela pose la question de l'obligation scolaire pour ces jeunes qui disparaissent des radars de l'Education Nationale entre le primaire et le collège. L'assise scolaire étant insuffisante pour ces jeunes, cela hypothèque leur insertion professionnelle. Il nous paraît important de proposer aux familles un accompagnement facilitant une formation professionnelle précoce, en dehors de la transmission familiale.

→ Pour la rentrée 2022-2023, les modalités d'inscriptions CNED ont été modifiées suite au décret 2022-182 relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille.

Cette nouvelle procédure n'est pas complètement assimilée par certaines familles pour la scolarisation 2023. L'équipe du PSA a effectué un travail d'information dès le mois de mars pour sensibiliser les parents sur la demande d'instruction en famille.

→ Entre avril et octobre 2023, **16 demandes d'instruction en familles ont été transmises à la DSDEN 13** dont **6 renouvellements**, 1 nouvelle demande a fait l'objet d'une évaluation de niveau assurée par la Responsable du PSA et transmise au CASNAV, l'enfant concerné a été orienté vers une mise à niveau. **La DSDEN a refusé 3 dossiers au motif que l'itinérance n'était pas avérée.**

→ Le projet Dire Lire Ecrire.



Le partenariat avec Monique Bertrand a été l'occasion, pour nous de développer **un nouveau projet sur le modèle du CLAS ; une action de scolarisation et de soutien scolaire**. La communication s'est déployée sur toutes nos aires pour une mise en place sur l'aire d'Aix en Provence.

Les objectifs fixés : Coup de pouce à l'expression orale, la lecture et l'écriture, prendre plaisir et confiance à s'exprimer, présenter son travail sous forme d'animation

Nombre de séances : **14 séances** (mercredi et vendredis) / **5 animations lecture chanson à l'école maternelle / 1 rencontre avec les parents**

Nombre de jeunes : **5 à 8 jeunes inscrits au CNED**

Résultats obtenus :

> **16 séances et 5 animations à l'école. 3 jeunes** (1 jeune a effectué les 16 séances ; 1 en a fait 10 séances car a dû partir avec sa famille et 1 jeune a assisté à 12 séances car commencé plus tardivement).

> l'intervenante a fourni le matériel scolaire. Ils apprennent à lire et à écrire avec la méthode Bosher, des jeux et un travail de mémorisation. Ils sont assidus et attendent l'arrivée de Monique, ils sont même parfois très en avance. On constate que les jours de la semaine ne sont pas sus car ils se sont présentés plusieurs fois alors que les cours n'étaient pas prévus. Ce constat nous conforte dans l'idée de notre projet de frise temporelle à réaliser sur les 4 AA avec Nanou Puppo. Les jeunes progressent doucement et sont motivés, ils ont une capacité d'attention de 3 h00. Mme Bertrand a offert un livre à chaque enfant à la fin du cycle.

Une rencontre bilan avec les parents a eu lieu en fin de session.

Les parents sont très satisfaits de « l'école », ils nous disent que leurs enfants lisent le soir. Ils espèrent que l'école reprendra car ils veulent que leurs enfants apprennent à lire pour se débrouiller.

De plus, la RPSA a accompagné une jeune en demande d'apprendre à lire, 4 séances réalisées.

Le partenariat développé en 2023 avec les acteurs de terrain autour de la scolarisation des enfants

En ce début d'année scolaire, nous avons accentué notre travail de lien avec tous les opérateurs pour inciter à la scolarisation des enfants. Cette collaboration s'est traduite par des visites terrains et des réunions avec les directeurs d'école, les services de la Ville d'Aix en Provence, le CASNAV et l'Education nationale.

→ Collaboration entre ALOTRA et les acteurs universitaires

En 2023, nous avons poursuivi la recherche d'étudiants bénévoles pour l'aide aux devoirs. Dans ce cadre, nous avons tenu deux stands un stand à l'INSPE d'Aix en Provence en septembre 2023 et un stand à la fac des lettres en octobre 2023. Une étudiante était intéressée pour intervenir à Salon de Provence, elle a même fait un repérage du site, malheureusement l'instabilité de l'équipe de la Garenne n'a pas permis de concrétiser cette piste.

→ Collaboration entre ALOTRA et l'Education Nationale / CASNAV

Scolarisation primaire

- **01/2023** : Contact avec les écoles des Milles pour connaître le nombre d'enfants encore scolarisés mais ayant quittés l'AA : 4 enfants concernés
- **04/2023** : Rencontre directrice Marie Mauron : les enfants ne vont pas aux sorties organisées car les parents sont inquiets alors que les enfants eux souhaiteraient faire les sorties.
La directrice note que le niveau des enfants est variable. Sur les 11 enfants inscrits depuis le début de l'année, tous sont globalement réguliers. Elle m'informe que 2 enfants ne sont pas rentrés dans la lecture et rencontre des difficultés.
Elle m'informe que l'association de parents d'élèves souhaitent avoir les mails des parents EFIV pour les tenir informé de la vie scolaire comme tous les autres parents.
Nous avons évoqué les difficultés liées au manque de personnel pour la prise en charge des enfants à faible niveau qui ont besoin d'un accompagnement individuel en plus de l'UPE2A.
J'ai proposé de travailler avec des services civiques sur un projet lutte contre l'illettrisme. Les volontaires seraient dans l'école et le mercredi sur l'aire d'accueil plus un travail avec la bibliothèque de proximité.
Autre proposition : lien avec INSPE et les étudiants dans le cadre de l'UE engagement associatif voir la faisabilité avec l'inspectrice.
- **04/2023** rencontre directrice Joseph Roumanille : à ce jour 4 enfants scolarisés dans l'école. Bonne assiduité. Les enfants sont bien inclus dans l'école.
Plusieurs projets ont émergé : partenariat sur le projet d'école inclusive autour du livre numérique attente de la réunion de l'école pour avoir plus d'informations sur le futur travail commun
- **06/2023** : bilan année scolaire avec les directrices : les enfants ont été assidus cette année, et sont bien intégrés dans les écoles. Certains enfants sont scolarisés depuis 2 ans avec une régularité, les directrices notent des progrès. Des difficultés d'apprentissages persistent pour certains qui sont pris en charge par l'UPE2A.
Des difficultés relationnelles entre EFIV et enfants ROMS persistent dans le bus ce qui peut impacter les relations dans l'école.
- **09/2023** : point rentrée scolaire avec les directrices des écoles sur les enfants inscrits cette année. La plupart des enfants étaient déjà inscrits l'an dernier. Cela est positif pour les apprentissages.
- **10/2023** : point téléphonique avec les directrices pour vérifier l'assiduité des enfants. Elles notent une bonne assiduité et un bon investissement dans les apprentissages.
- En ce début d'année, des enfants du voyage ont un mauvais comportement durant les temps périscolaire. 3 parents ont reçu un courrier de la mairie pour avertir du risque d'exclusion de la cantine. D'autres problèmes sont survenus dans le bus avec ces mêmes enfants et les enfants du bidonville (propos racistes, insultes...). Cela a impacté des enfants qui ne prennent plus le bus. Un « recadrage » a été fait par la RPSA en présence des parents. Nous assurons aussi une présence à l'arrivée du bus à 17h00. Des contacts réguliers sont établis avec les accompagnatrices du bus scolaire.

Scolarisation au secondaire :

LE PSA a eu de nombreux contacts avec les inspecteurs du rectorat concernant la scolarisation au CNED.

- **06/04** : contact téléphonique afin d'avoir des informations pour la rentrée prochaine prochain quelle procédure ? quel suivi ? Une proposition de rencontre a émergé suite à ce contact.



22/05 : réunion avec les inspecteurs de la cellule évitement, l'inspectrice de l'instruction en famille, le CASNAV, la directrice de l'école Tikno Niglo et Charlotte Tonissi La Varappe. Point sur les procédures de demandes d'IEF, demandes CNED ; élaboration de modalités de travail en commun. Il a été décidé de signaler aux inspecteurs de la cellule évitement tous les enfants non scolarisés et les enfants dont la radiation a été demandé.

Pour faire suite à cette rencontre en octobre 2023 deux mails ont été transmis à cette cellule pour signaler les 20 enfants non scolarisés sur les 4 AA de la Métropole.

- **11/2023** : Alotra contact la cellule évitement pour savoir quelles suites sont données aux signalements. L'IEF nous fait part des difficultés pour toucher les familles car les convocations en recommandée ne sont pas retirées par les familles et cela rend impossible les rencontres avec les parents. Nous proposons aux IEN de venir sur les sites pour rencontrer les parents réfractaires cela serait envisageable en 2024. Nous proposons aussi un groupe de travail pour harmoniser les procédures sur les signalements avec les directeurs d'école élémentaire et maternelle.
- **07/12** : Réunion du groupe de travail sur l'évitement scolaire au Réaltor en présence des directrices de Marie Mauron et de Tikno Niglo et de la coordinatrice du CASNAV. Une proposition est faite aux IEN sur un protocole harmonisé en cas d'absentéisme voire d'évitement scolaire des enfants du voyage.

→ **Collaboration entre ALOTRA et les services de la Ville d'Aix en Provence**

Des contacts réguliers avec la ville d'Aix pour des demandes d'inscriptions scolaires. Un mail est transmis au service des inscriptions pour assurer un suivi des effectifs et sortir des listes du périscolaires les enfants qui ont quitté le site afin d'éviter une surfacturation de la cantine. Lien également avec la caisse des écoles pour le suivi de la régie cantine de l'aire d'accueil. La collaboration et la communication sont fluides.

→ **Collaboration ALOTRA, CASNAV, CD13 dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) groupe de travail scolarisation des enfants du voyage du Territoire Métropolitain**

Groupe de travail scolarisation GDV à Arenc participants : AREAT ; la Varappe, CCO St Menet, CASNAV, CD 13, MAMP. **Cette année le GT s'est réuni à 6 reprises.**

Constats : taux de scolarisation reste faible, les parents sont peu mobilisés, recours important au CNED alors que l'itinérance reste circonscrite au département, on regrette l'absence des associations représentant les voyageurs dans les GT il est noté qu'il faudra relancer les invitations.

Proposition / réalisation : diffusion de la première partie du projet de documentaire porté par ALOTRA réalisé à l'école les Milles / Nécessité d'harmoniser le discours adressé aux parents sur la scolarisation CNED qui doit rester l'exception. Rappel à la loi important / Production collective d'un flyer à destination des parents/ une représentante de l'association ANGVC présente lors de la réunion du 06/11

3. Santé et prévention

Les données disponibles concernant la santé des gens du voyage sont globalement insuffisantes et anciennes. Cependant, elles révèlent une espérance de vie de dix à quinze ans plus courts pour les gens du voyage que pour le reste de la population française.

Aussi, depuis de nombreuses années, ALOTRA accompagne les familles de voyageurs stationnant sur ses aires d'accueil dans leurs démarches de soins, en individuel ou en mettant en place des actions collectives autour de la santé auprès des jeunes et des parents.

Au cours de toutes ces années, les travailleurs sociaux ont fait de nombreuses observations et constats sur la façon dont les voyageurs prennent en charge leur santé, leurs réticences...

Ces observations font état de nombreuses problématiques de santé : Pathologies cardiovasculaires (hypertension, insuffisance coronarienne, infarctus) ; diabète ; problèmes de surpoids ; pathologies bucco-dentaires ; problèmes de vue et d'audition non pris en charge ; dépistages et prises en charge tardives des pathologies cancéreuses ; problèmes de périnatalité (âge de grossesse précoce, suivi insuffisant de grossesse, petit poids de naissance ; problèmes de santé mentale (angoisse, stress, troubles du sommeil, addictions, etc..)

Nous avons aussi pu observer que les professionnels de santé comme tout un chacun a des préjugés, des incompréhensions par rapport aux gens du voyage le plus souvent par méconnaissance.

Nous avons donc identifié des actions à mettre en place pour une meilleure prise en charge des voyageurs : travailler en partenariat avec les institutions de santé publique en proposant des temps d'information au personnel soignant sur la culture des gens du voyage.

Plusieurs partenaires interviennent sur les aires d'accueil : les étudiants infirmiers et les étudiants en odontologie. Nous proposons également un temps d'information aux professionnels inscrits à la formation DIU santé sexuelle.

Au regard de ces observations, l'axe santé/prévention du projet social d'ALOTRA s'oriente vers des actions d'accès aux soins et de promotion à la santé ciblées en direction des familles et aussi des professionnels de santé.

Bilan des actions santé en 2023 :

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Visite de la puéricultrice à la demande des familles	1	0	0
Santé Bucco-dentaire (prévention et dépistage)	0	56	47
Nombre d'enfants et adultes en information santé / prévention (À l'initiative du gestionnaire)	195	78	76
Nombre de femmes aux actions liées au bien-être	0	12	23

Le bilan chiffré des actions santé montre une quasi stabilité dans le nombre de participants entre 2022 et 2023. En 2021 nous avons réalisé des dépistages COVID d'où le nombre plus élevé.

Animations prévention santé en direction des enfants et parents

→ **Actions santé/ nutrition étudiants IFSI :**

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de la nutrition et de l'activité physique. Ce projet qui dure depuis sept ans se déroule sur plusieurs périodes.

Dans un premier temps, nous intervenons devant les étudiants pour une sensibilisation aux spécificités du public en matière de santé. Il s'agit pour nous de développer l'information et la sensibilisation de ses futurs professionnels de santé, Nous observons qu'aborder les connaissances sur les gens du voyage permet de briser les idées reçues.

Dans un second temps, une enquête terrain est réalisée en direction des adultes au mois de novembre. Cette intervention de proximité permet aux étudiants de rencontrer les familles sur le terrain, d'aborder avec elles les questions de santé afin de réaliser un diagnostic pour l'action.

Enfin, une action de prévention en direction des enfants et des adultes se déroule en avril.

Le projet 2022/2023 avec les étudiants a débuté dès le mois de septembre 2022 par une rencontre avec l'équipe du pôle social à l'IFSI, puis la venue des étudiants sur le site pour une présentation du fonctionnement des aires d'accueil et une sensibilisation aux spécificités du public. On note un réel intérêt pour ce public, un besoin de comprendre la culture. Nous avons pu échanger sur les problématiques de santé

L'enquête terrain a été réalisée auprès de 6 personnes en novembre 2022.

Puis, début avril 2023, les étudiants (4 groupes) ont présentés le contenu des séances prévues sur les 4 AA dans les jours qui suivirent.



Deux séances se sont déroulées sur le Réaltor et ont mobilisé 20 participants.

Les activités mises en œuvre : jeux autour des fruits frais (reconnaitre les fruits), confection de cupcakes et réalisation de boissons aromatisées avec des fruits frais.

Les enfants déclarent qu'ils ont apprécié couper les fruits. Les étudiants notent qu'ils ont conscience que les aliments qu'ils mangent sont trop sucrés.

Pour le projet 2023/2024 ; les étudiants ont réalisé leur enquête en novembre 2023. L'enquête à mobiliser 15 participants enfants et était menée sous forme de jeux : Jeux d'image, préparation de plateau repas et présentation d'activité physique et sportive. Un goûter fruit et jus a été offert aux participants. La suite du projet se déroulera en avril 2024.

Suite aux préconisations du nouveau SDAGDV, depuis Juillet 2022, un GT sur la santé des GDV s'est constitué, porté par le Département et en lien avec de nombreuses organisations sanitaires et sociales.

Ce GT s'est réuni à 5 reprises en 2023. Il est important de noter que le projet IFSI/ CODEPS 13 initié et développé par le PSA depuis 7 ans a été présenté lors d'une réunion de ce groupe de travail santé. Au regard de l'impact de ce projet, le département a souhaité l'étendre aux autres aires d'accueil de la MAMP en 2023 / 2024 il sera donc dupliquer à Saint Menet et Aubagne.

→ **Actions santé bucco-dentaire :**

Pour la troisième année consécutive, des étudiants dentistes sont venus sur les 4 aires d'accueil pour mener des actions de prévention autour de la santé bucco-dentaire.

Les dentistes affectés au Réaltor ont réalisés 10 interventions en demi-journées entre novembre 2022 et mars 2023.

En 2023, ils sont intervenus à cinq reprises sur le terrain via du porte à porte caravane et des ateliers ludiques en direction des enfants (apprentissage des bons gestes pour le brossage, identification des dents...). Ils **ont réalisé 31 dépistages**. Ils observent chez les enfants des caries liées à une alimentation très sucrée. Lors des contacts avec les parents, ils prodiguent des conseils et orientent vers des dentistes.

Une intervention en plus a été proposée auprès de 10 enfants présents à l'école maternelle avec des jeux adaptés et un examen buccodentaire. Ils ont aussi observé des caries chez les enfants, un bilan individuel a été dressé et remis aux parents. Certains parents nous ont déclaré avoir pris des rendez-vous pour des soins à la Timone.

Le bilan de l'action a eu lieu en juillet 2023 avec le médecin référent des étudiants. Le bilan est positif pour l'ensemble des participants au projet.

- **09/2023 :** nous sommes intervenus devant 60 étudiants de 6^{ème} année pour présenter notre projet. A l'issue de notre intervention 9 étudiants se sont portés volontaires pour mener des séances de santé buccodentaire sur nos aires.
- **12/2023 :** rencontre avec les 9 étudiants sur l'aire d'accueil ; formation sur les postures et projets en éducation pour la santé animée par Fatiha Ali Soudja et Manon Cano.
- **11/2023 : dépistage diagnostic sur le site : 6 femmes interrogées.** Les personnes ne se sont pas montrées réticentes mais n'ont pas souhaité faire de dépistages pour elles et/ou leurs enfants car suivis régulièrement. Une personne a déclaré avoir des difficultés avec son enfant quant aux soins dentaires. Ce dépistage a permis aux étudiants d'avoir des idées de contenu pédagogique pour les séances de prévention prévues au premier trimestre 2024.

→ **Atelier bien être en direction des femmes.**

Les ateliers bien être sont devenus récurrents dans notre planification. **Il y a eu 8 interventions.** Ils ont pour objectifs de créer des temps de parole et d'échanges entre femmes. Ces ateliers sont des groupes de paroles. A travers des huiles essentielles, l'intervenante parvient à libérer la parole des participantes elles évoquent leur vie de femmes du voyage, la parentalité... L'intervenante nous a fait part des nombreux contacts qu'elle continue à

avoir via les réseaux sociaux avec les participantes (conseils pour l'utilisation des huiles...). Les groupes de paroles se passaient initialement dans la salle d'activité, mais nous avons constaté que les femmes avaient du mal à venir dans les locaux. Nous avons changé notre approche et mode d'intervention en allant sur le terrain chez les dames.

Le constat est que plus de femmes profitent de ces interventions, elles se montrent très accueillantes et nous permettent de faire des temps de paroles et de passer des moments chez elles en toute convivialité.

3. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les grandes orientations d'ALOTRA émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aqua city, Ok Corral...) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque...), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).

L'accent est aussi mis sur l'obligation de scolariser les enfants et le soutien scolaire, par une lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes. La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de la démocratiser au sein même de notre équipement par des projets à visée socio-éducative.

Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable.

Nous souhaitons garder et déployer les différentes actions que nous menons afin de sensibiliser un plus grand nombre de familles à l'importance de participer aux activités culturelles et de loisirs pour l'épanouissement de leurs enfants. Les activités menées nous ont permis d'élaborer un partenariat fort avec les structures locales de loisirs, culturelles et sportives :

Bilan des animations cultures et découverte :

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Personnes en animation culture et découverte	387	522	227

Nous avons poursuivi nos actions en direction des enfants afin de favoriser l'épanouissement, la découverte et l'accès à la culture. La lutte contre l'illettrisme et un axe fort de notre projet social, elle constitue le fil conducteur de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

Animations lutte contre l'illettrisme

→ L'intervention de à l'Enseignes des contes.

Cette animation est devenue un rendez-vous régulier, bien repérée par les enfants. Cette année, nous avons annulé ou reporté 6 interventions en raison d'un faible taux d'occupation et donc d'un nombre insuffisant d'enfants. **Au total Madame Bertrand est intervenue à 6 reprises ; 50 enfants différents ont participé aux ateliers lecture.** Les ateliers se sont bien déroulés, pour les deux dernières séances, au regard du nombre important d'enfants, nous avons dû faire des groupes et proposer une autre activité en parallèle. Cette organisation a facilité le bon déroulement des séances. Durant les séances, un temps de lecture animée est proposé puis un atelier dessin. Les enfants sont concentrés et rentrent dans les histoires sans trop de mal.

Ils aiment aussi choisir des livres et lire en autonomie durant le salon de lecture. Lors d'une séance, un préadolescent qui participe régulièrement aux séances nous a surpris en proposant fièrement de lire pour les autres alors qu'il ne savait pas lire quelques mois en arrière. A noter que durant son temps de séjour, ce jeune avait pris l'habitude de s'installer dans la bibliothèque pour lire avec un camarade les livres mis à leur disposition.

→ **Projet livre « ensemble »**

Pour répondre aux tensions existantes dans le bus scolaire entre les enfants voyageurs et les enfants roms, le pôle social a souhaité aborder la question du vivre ensemble avec les enfants. C'est à l'occasion d'une rencontre avec des bénévoles de l'OLPA (observatoire de la laïcité en Provence) que ce projet de livre a émergé.

Nous avons fait appel à deux écrivains jeunesse Marc Sasseau (bénévole de l'OLPA) et Elodie Perraud et aux intervenants de l'association IMAGE Clé, l'illustratrice jeunesse Beatrice Leitonate et le vidéaste Andres Jaschek.

Ce livre devait concerner les 4 sites ALOTRA mais nous n'avons pas pu le mettre en œuvre sur Rives Hautes faute d'enfants.



5 interventions ont eu lieu sur l'aire du Réaltor. 16 enfants différents ont participé au projet.

Les enfants ont imaginé une histoire et l'ont illustré : au cours des 3 premières demi-journées : les enfants avec l'accompagnement de Marc Sasseau ont déterminé le thème : lutte contre la guerre, les feux, les tsunamis puis trouvé des personnages avec des supers pouvoirs, ces personnages s'allieront pour sauver la planète.

L'histoire a été enregistrée par les enfants et intégrée dans le livre via un QR code. Cela permettra aux personnes non lectrices d'écouter l'histoire.

→ **Ateliers lecture avec Elodie Perraud**

L'écrivaine jeunesse Elodie Perraud a rejoint la liste de nos intervenants sur le volet lutte contre l'illettrisme. De septembre à décembre, les enfants ont pu bénéficier de **4 séances** : illustration, lecture, écriture.

C'est avec un grand plaisir que les enfants ont participé à ces ateliers, on observe leur enthousiasme et leur volonté d'apprendre à écrire et à lire.

→ **Ateliers numériques avec Image Clé :**

L'an dernier, nous avons été lauréat de la fondation orange et obtenu un prix de 5000 euros. Grâce à ce prix, nous sommes dotés de 20 tablettes (5 tablettes par aire d'accueil que nous pouvons mutualiser lors des ateliers). Nous avons proposé aux enfants présents (entre 8 et 12 ans), d'apprendre à utiliser l'outil numérique par des petits exercices simples (rechercher une information sur internet, écrire un message et envoyer un email).

L'exercice avait pour objectif d'écrire une page de journal personnalisée. Nous notons qu'ils rencontrent des difficultés pour prendre en main l'outil, car ils ne savent pas utiliser un clavier d'ordinateur. Ils ont également des difficultés face à l'écrit (seul 1 enfant à un bon niveau) même s'ils reconnaissent les lettres de l'alphabet, ils n'ont pas de niveau en orthographe et faire une phrase simple est compliqué. Nous notons également qu'ils manquent de confiance eux.

En 2024, nous souhaitons développer des projets autour de l'utilisation de l'outil numérique avec les enfants.

Animations découverte de l'environnement et activités scientifiques

→ **Animations avec les petits débrouillards et le Naturoscope**

Ce sont des animations très prisées des enfants. Ces ateliers font appel à la « débrouille » et suscitent les questionnements. Dans la continuité de notre souhait de traiter du vivre ensemble et du respect de la différence, nous avons proposé une séance autour de la thématique de l'interculturalité avec les petits débrouillards.

Avec le Naturoscope, nous avons proposé des ateliers autour de la notion de déchets comment se fabriquent les déchets, le recyclage des déchets : petits jeux éducatifs pour appréhender les notions. Nous notons que les enfants sont informés.

→ **Médiation animale association AMEA**

Cette année, nous avons proposé une séance. Les enfants se sont mobilisés et ont participé activement à l'animation.

→ **Festival d'art lyrique d'Aix en Provence**

Comme chaque année, nous avons proposé un parcours découverte de l'opéra aux familles de l'aire d'accueil le Réaltor en lien avec le service socio artistique du Festival d'art lyrique d'Aix en Provence.

Le 31 mai un atelier de pratique musicale avec Marine Costa : les enfants ont fait des exercices vocaux et rythmiques puis ont créé un petit opéra de leur invention.

4. Activités de loisirs

Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, nous organisons des activités de loisirs avec des intervenants extérieurs ou la Responsable du Pôle Social Animation.

Le calendrier des événements et fêtes nationales est aussi un prétexte pour la mise en place d'ateliers ludiques et créatifs : halloween, carnaval, pâques, Noël, chandeleur

Nous constatons un réel enthousiasme de nos partenaires lorsqu'ils rencontrent le public. Les activités sont donc des moments d'échanges, de connaissance mutuelle entre le monde des « gadjés » et celui des voyageurs.

Le bilan de animations loisirs et sports 2023

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	289	326	288
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, spectacle...)	29	66	57

Les enfants âgés de 6-11 ans adhèrent facilement à nos activités, ils attendent les jours d'animations avec impatience. Il faut noter que nous n'organisons pas d'animations ludiques durant les temps scolaires pour les enfants du premier degré non scolarisés.

Les animations mises en place ont toutes une visée éducative. Elles permettent aux enfants de développer des compétences comme la concentration, l'attention, la confiance en soi ou encore la persévérance.

Ces ateliers sont aussi l'occasion pour nous de travailler les apprentissages lecture, écriture pour des enfants qui ne fréquentent pas ou peu l'école. Les enfants sont valorisés car nous notons que nombreux sont ceux qui manquent de confiance en eux et nous veillons à ce qu'un autre regard soit porté sur eux.

Les intervenants notent que certains enfants n'ont pas de contraintes éducatives et qu'ils ont des difficultés à respecter les règles de vie en groupe et le cadre posé durant l'animation.

Nous proposons une large palette d'activités de loisirs avec nos partenaires habituels ou menés par la RPSA et le TSA : des activités manuelles, d'expression corporelle et musicale et des activités sportives (boxe, trottinette).

→ **Activités manuelles et d'expression**

On note que ces activités sont très appréciées des enfants. Les enfants ont une certaine aisance pour les activités manuelles par rapport à d'autres enfants. Lorsque le nombre d'enfants est important, il est nécessaire de faire des groupes. Aussi, lorsque cela est possible nous essayons de faire intervenir deux prestataires en parallèle.

Nous pouvons proposer des activités ponctuelles ou sous forme de stage principalement durant les vacances scolaires. Ce fut le cas cette année pour la création d'un Niglo (hérisson) en polystyrène qui a été réalisé sur toutes les aires d'accueil ALOTRA. Nos intervenantes ont proposé des ateliers mosaïques, des ateliers d'apprentissage des différentes techniques de peinture avec l'utilisation de matériaux divers (fils, feuilles...), de l'éveil musical, les enfants ont adoré chanter. Ils ont choisi ensemble une musique à notre grande surprise il s'agissait d'une chanson du groupe Queen !

Nous avons noté la difficulté des enfants à se repérer dans le temps aussi, nous travaillons avec notre plasticienne sur une frise temporelle. Ce projet sera déployé sur les 4 AA en 2024.

→ **Activités Sportives :**

Les activités sportives se sont déroulées avec nos partenaires habituels l'association Educ sport 13 trottinette sportive et Wellington Da Silva. La boxe est très demandée par les enfants, l'intervenant qui a un profil d'éducateur joue aussi un rôle éducatif, conseils, écoute et valorisation des enfants.

Animations de promotion familiale

→ **La Compagnie AMUZYK**

Ce spectacle a été offert par la compagnie AMUZYK. Il s'inscrit dans le cadre de nos actions de sensibilisation au respect de l'environnement. En effet, en amont du spectacle, un atelier de création de petits instruments a été réalisé avec des capsules de café, des lentilles, des chutes de pneus, du bois... Ils ont ensuite utilisé les instruments durant le spectacle le lendemain.

→ **Le Food truck**

La caravanade est venue réaliser un atelier cuisine en famille. Nous avons proposé de confectionner des gâteaux et des gaufres à base de légumineuses (lentilles, pois chiches). Cette intervention a réuni parents et enfants surpris de faire des gâteaux avec ces aliments.

→ **La rencontre en musique avec la soprano Adriana Bignani Lesca**

Le 21 juin, nous avons organisé la fête de la musique avec une chanteuse lyrique : l'activité a mobilisé adultes et enfants autour de la soprano Adriana Bignani Lesca. Les voyageurs sont venus en famille, **27 personnes ont assisté au spectacle.**

Les adultes ont apprécié la découverte de cette artiste, nous avons ressenti une certaine gêne au début de la représentation qui s'est vite dissipée.

Peut-être que les personnes présentes n'étaient pas habituées à entendre de l'opéra ? Les retours furent positifs, la rencontre a permis à chacun de poser des questions à l'artiste et de partager avec elle un moment convivial autour d'un apéritif à la fin de la rencontre.



→ **Festivités Halloween, Noël :**



Pour Halloween, nous avons proposé aux enfants un atelier de maquillage et des bonbons.

Depuis plusieurs années maintenant nous remarquons que certains enfants ne souhaitent plus être maquillés sur le thème halloween car leur religion l'interdit, ils déclarent qu'il s'agit du « maquillage du diable ou du démon ». Nous proposons donc des maquillages plus « soft » type Spiderman, citrouilles ou papillon...

Cette année, en décembre, nous recensons moins de 10 familles. Nous n'avons pas pu organiser de temps festif avec la calèche de Noël. Cependant, les enfants présents ont eu droit à leur chocolat de Noël au cours d'un petit g

❖ **Les constats qui ont émergés suites aux actions mises en place en 2023**→ **Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs :**

- Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposées. Les enfants sont curieux et en attente de découvrir ce que nous leur proposerons.
- Les jeunes garçons à partir de 13- 14 ans ne participent pas aux activités proposées. Ils commencent déjà à travailler avec leurs pères sur les chantiers et sont présents les après-midis ou en début de soirée. Les adolescentes sont intéressées par les activités, mais sont contraintes par les tâches ménagères ce qui est un frein à leur épanouissement. Il est plus difficile de mobiliser les adolescents au-delà de 14 ans.

→ **Au niveau de l'axe santé/prévention :**

- Sur les ateliers nutrition mis en place par les étudiants infirmiers : les enfants ont une alimentation sucrée, boissons et sodas. Nous observons que les enfants boivent du panaché comme si cela était du soda. Ils ont des connaissances sur les notions d'équilibre alimentaire et de ce qui est bon pour la santé.
- Sur les ateliers santé buccodentaire : des enfants avec des caries, les parents déclarent avoir un suivi pour eux et leurs enfants. Mais les dentistes ont observé des caries chez de nombreux enfants liées sans doute à l'alimentation.

→ **Au niveau de l'axe scolarisation :**

- Nous recensons plus de demandes de dérogation pour scolarisation
 - Certains enfants ne sont jamais scolarisés. D'autres sont uniquement scolarisés dans nos écoles (Aix les Milles et Tikno Niglo), ils ne vont plus à l'école lorsqu'ils quittent l'aire d'accueil.
- Lorsqu'il y a une fratrie et que l'un a atteint l'âge de 12 ans et qu'il n'est plus scolarisé, les parents déscolarisent le plus jeune car déclarent « il/elle ne veut plus y aller, car il a peur de prendre le bus seul ».

→ **Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif /insertion professionnelle :**

- Un durcissement des contrôles pour l'accès aux allocations et aux minima sociaux.
- La dématérialisation des démarches reste un frein à l'autonomie pour certains usagers. Les coupures de droits CAF nombreuses en 2023
- On observe qu'en l'absence de la Gestionnaire Sociale, les voyageurs se sentent perdus et démunis.
- Nous avons recensé **7 demandes de jeunes adultes pour s'inscrire à l'ASR** afin de passer le permis de conduire

❖ **Les propositions/perspectives 2024**

Santé / Prévention	> Poursuite du partenariat avec les structures sanitaires : IFSI, fac de médecine > Sensibilisation aux spécificités du public GDV auprès des professionnels du champ social et médico-social > Développer des ateliers autour des gestes de premiers secours en direction des jeunes > Développer des ateliers nutrition/ sport > Développer des actions de prévention en direction des femmes (cancer, grossesses.)
Scolarisation/ lutte contre l'illettrisme	> Développer les actions de soutien scolaire avec le projet DIRE LIRE ECRIRE pour les jeunes inscrits au CNED > Renforcer la médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation > Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV > Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif. > Intervenir avec le CASNAV au sein de l'INSPE pour parler des EFIV et poursuivre notre recherche d'étudiants en l'étendant aux étudiants en master FLE.

Accompagnement social /insertion professionnelle	> Accompagner vers plus d'autonomie numérique : mises à disposition des tablettes et aide via les tutos « accompagnement aux démarches numériques » développés par l'équipe sociale. > Développer des ateliers code de la route et de sécurité routière. > Développer des projets en direction des jeunes et encourager la participation
--	---

ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités PSA : activités périscolaires, jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistique, accueil adolescents...	Janvier à Décembre	79 participants
Nanou Puppo : Activités manuelle Fleurs en fil de fer	Février	Séance 1 : 6 participants Séance 2 : 6 participants
Educ sport 13 : Animations sportives trottinettes	Avril	13 participants
Nanou Puppo : Activités manuelle : création du Niglo des AA	Avril	Séance 1 : 13 participants Séance 2 : 12 participants
Nanou Puppo : Activité manuelles : apprendre les différentes techniques de peinture	Mai	Séance 1 : 18 participants Séance 2 : 8 participants
Art sonores : atelier manuels et éveil musical	Février / Août/ octobre	Séance 1 : 4 participants Séance 2 : 4 participants Séance 2 : 15 participants
Nanou Puppo : Activités manuelles : mosaïque et graff	Août	Séance 1 : 7 participants Séance 2 : 8 participants Séance 3 : 8 participants Séance 4 : 12 participants
Activité sportive : Wellington Da Silva	Août	8 participants
Nanou Puppo : réalisation frise temporelle	Octobre	Séance 1 : 15 participants Séance 2 : 14 participants Séance 3 : 18 participants Séance 4 : 6 participants
Nanou Puppo : maquillage halloween	Octobre	14 participants
PROMOTION FAMILIALE		
Rencontre en musique : festival d'art lyrique chanteuse lyrique Adriana Bignani Lesca	Juin	7 adultes et 14 enfants + 6 partenaires = 27 participants
Compagnie Amuzik : spectacle Ziko Tempo	Novembre	25 participants
Café discussion parents	Novembre	5 participantes
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES / ENVIRONNEMENT		
Médiation animale	Avril	13 participants + 1 maman
Activités scientifique association les petits débrouillards : thème l'interculturalité	Août	9 participants
Naturoscope	Octobre	18 participants
AMUZYK : atelier recyclodrome	Novembre	18 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
Intervention sur le terrain ou en salle Sylvana Santini Respire	Janvier à décembre	8 Séances : 23 participantes
Intervention étudiants dentistes santé buccodentaire Ecole maternelle	Février /Mars	Séance 1 : 8 enfants Séance 2 : 12 enfants
Intervention IFSI : santé alimentation	Avril	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 12 participants

Petits débrouillards : thème alimentation	Avril	13 participants
Intervention IFSI : enquête enfants et Parents	Novembre	17 participants / 6 femmes interrogées
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
Enseignes des contes : ateliers lecture	Janvier / Novembre	50 participants
OLPA - Image clé : ateliers livre « ensemble »	Avril	Séance 1 : 12 participants Séance 2 : 11 participants Séance 3 : 12 participants Séance 4 : 12 participants Séance 5 : 10 participants
Festival d'Art lyrique : découverte de l'opéra	Mai	11 participants
Image clé : ateliers numériques : création d'une page de journal	Août	Séance 1 : 6 participants Séance 2 : 6 participants
Elodie Perraud : ateliers lecture - écriture	Septembre - décembre 2023	Séance 1 : 9 participants Séance 2 : 15 participants Séance 3 : 9 participants Séance 4 : 5 participants

La démarche du TRI SELECTIF et gestion des ENCOMBRANTS poursuivies**ANNEXE 01**

Le tri sélectif et un espace de collecte des encombrants sont mis en place sur tous les sites.

Une plaquette d'information et de sensibilisation a été réalisée à l'attention des voyageurs, ainsi qu'une attestation d'accès en déchetterie.

Nous pouvons noter un réel succès de ce nouveau fonctionnement.

La démarche PREVENTION CANINE poursuivie**ANNEXE 02**

Suite au travail mené en février 2012 avec la Société protectrice des Animaux, une plaquette d'informations et de prévention canine a été élaborée. Elle est remise et expliquée à chaque voyageur arrivant en possession d'un animal.

V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE

A. Tarification

1. Le droit d'usage

Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille (1 caravane simple + 1 double essieux)

De janvier à décembre 2023

- Eau : 3,20 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,30 € le KWh (A prix coûtant)
- Dépôt de garantie : 100€
- Droit ouverture des fluides : 10€ minimum

Prestations dispensées à titre payant

- Télécopies 1,00 € la feuille
- Photocopies 0,30 € la feuille
- Timbres-poste A la valeur faciale

Adhésion

- Une adhésion annuelle est demandée à chacune des familles depuis le 1^{er} janvier 2005 pour que les voyageurs puissent bénéficier des activités et prestations proposées par le délégataire.
- Le montant fixé est de 25 euros par famille pour l'année 2023
- 1,00 € symbolique par participant est parfois demandé pour certaines activités (cuisines notamment) ainsi qu'une participation obligatoire sur le prix « tarif groupe » pour les sorties extérieures.

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement hebdomadaire est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/01 au 31/12	2020	2021	2022	2023
Nombre de journées caravanes	16041	14848	15947	9 353
Droits d'usage encaissés (fluides compris)	152 620 €	133 210 €	138 930 €	107 824 €
Impayés	3 267 €	0 €	0 €	0 €

L'application du Règlement Intérieur doit, là aussi, se faire avec rigueur, si l'on veut éviter tout dysfonctionnement. L'expérience montre que cela demande au Chef d'établissement de l'Aire d'Accueil de réaliser auprès des familles, un travail régulier sur le rappel des termes de ce règlement, grâce notamment aux contacts quotidiens qu'il entretient avec les familles.

Le système de prépaiement pour les fluides permet une gestion plus sereine avec des paiements selon les consommations réelles de chaque famille, dans un cadre agréable, propre et individuel.

3. Tarification cantine scolaire et services rendus

Un régisseur principal et son mandataire suppléant sont nommés par arrêté municipal de la Ville d'Aix en Provence pour la régie des recettes relative à la cantine scolaire.

La tarification de la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires de la ville d'Aix en Provence, pour l'année scolaire 2022/2023 était de 1.78 euros

La tarification des services rendus

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Fax, photocopies	0€	0€	0€
Cartes d'adhérents	2 525€	2 500 €	2 575 €

4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	2023
Taux d'occupation	51%	55%	32%

EAU	2020	2021	2022	2023	Evolution %
Consommation en m3	23554	19951	18692	7 047	-62
Coût total en €	26216	27234	27662	16 401	-41

ELECTRICITE	2020	2021	2022	2023	Evolution %
Consommation en kWh	514703	429539	481088	265 409	-45
Coût total en €	81895	75819	69669	98 519	41

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2020	2021	2022	2023	Evolution %
Coût total en €	4 496	4 777	4 740	5 165	9

B. Les subventions et participations

Du 01/01 au 31/12	2020	2021	2022	2023	Evolution %
Subventions	282 864	281 898	289 059	258 258	-11
DDETS (Aide à la Gestion des Aires d'Accueil)	196 533	182 243	188 358	155 192	-18
CD 13 (Fonctionnement du Centre social)	7 774	7 774	7 774	7 500	-4
CAF (Fonctionnement du Centre social)	73 707	73 707	74 753	77 392	4
DDETS - DOMICILIATION	-	13 724	13 724	13 324	0
ALSH CEJ (financement des animations)	4 850	4 850	4 850	4 850	0
Participation Métropole AMP TPA	125 449	125 449	127 014	129 554	2

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des gens du voyage, nous sollicitons chaque année, un renouvellement de la subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe d'un montant 56,50 € par place caravanes et par mois et d'une part variable d'un montant 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

C. Rappel de faits de 2023

- **Janvier** : doublement du tarif de l'électricité avec une forte insatisfaction des usagers qui pour la plupart ont quitté l'aire en début de mois. Incendie du local encombrants.
- **Février** : visite de Monsieur BONNARD suite à l'incendie du local destiné aux encombrants.
- **Mars** : vol du véhicule de service dans la nuit de samedi à dimanche 05/03. 3 entrées en fraude sanctionnées par une pénalité de 30 euros pour chacune des familles. Dépôt de plainte au commissariat de police d'Aix suite au vol du véhicule de service. Réunion avec Monsieur TOCHE de la Métropole s'agissant des travaux de mise en place d'un SAS de régulation pour le passage des camions vers la zone d'enfouissement et des caméras de vidéosurveillance sur la route.
- **Avril** : intervention des pompiers pour secourir un chien au niveau de l'emplacement n° 53 avec comme conséquence une dégradation importante de la dalle. Entrées en fraude de plusieurs familles sanctionnées par une pénalité de 30 euros.
- **Mai** : réunion avec la Métropole. Plusieurs entrées et sorties en fraude sanctionnées par des pénalités à hauteur de 30 euros.
- **Juin** : récupération de la nouvelle voiture de service en remplacement du véhicule volé.
- **Juillet** : vol d'argent dans la caisse et dépôt de plainte. Plusieurs sorties en fraude sanctionnées par une pénalité de 30 euros.
- **Août** : Dépôt de plainte pour le vol de trois tableaux électriques sur les emplacements 24 et 28. Plusieurs entrées en fraude de familles sanctionnées par une pénalité de 30 euros.

- **Septembre** : les familles sont revenues en masse eu égard à la rentrée scolaire.
- **Octobre** : incendie du container près de l'atelier et arrivée de la nouvelle RGLS – Maha LACHFY.
- **Novembre** : ras
- **Décembre** : ras

VI.CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation substantielle du prix de l'énergie, passant de 0.15€ le KWh à 0.30€ du KWh, ce qui aura eu pour conséquence une baisse du taux de fréquentation sur toutes nos aires en gestion déléguée. La conséquence sur le budget de l'association ne sera pas sans effet sur le résultat annuel.

L'augmentation des tarifs de l'énergie entraîne de vives tensions entre nos équipes de terrain et les usagers, mécontents et dans l'incompréhension d'une situation qui leur semble profondément injuste car ils ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. Les voyageurs mettent en avant le coût du séjour et leur consommation électrique qui leur semblent plus élevés par rapport à d'autres aires.

Malgré tout, les voyageurs et notamment les plus fidèles, préfèrent le confort de nos aires d'accueil et concèdent à des sacrifices pour pouvoir bénéficier d'un ensemble de services (sanitaires privatifs, espace cuisine) et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches administratives et d'accès aux droits ainsi qu'un accompagnement à la scolarité.

ALOTRA s'est attachée durant l'année 2023 à :

- Gérer et à apporter une réponse à des problèmes techniques appuyée par Aix Marseille Provence Métropole,
- Apporter des réponses aux besoins de la population concernée, en termes d'accès ou de maintien aux droits,
- Maintenir une qualité de service,
- Pérenniser le partenariat avec les écoles du secteur afin de permettre un meilleur accueil des publics et ainsi favoriser la scolarisation des enfants des aires d'accueil.

ALOTRA a ainsi :

- Permis d'accueillir les gens du voyage en répondant à ses obligations de délégataire
- Trouvé des modalités de fonctionnement et renforcé les rapports avec les équipes de la métropole pour le suivi global de cet équipement (visite de suivi, rencontres techniques, conseils...)

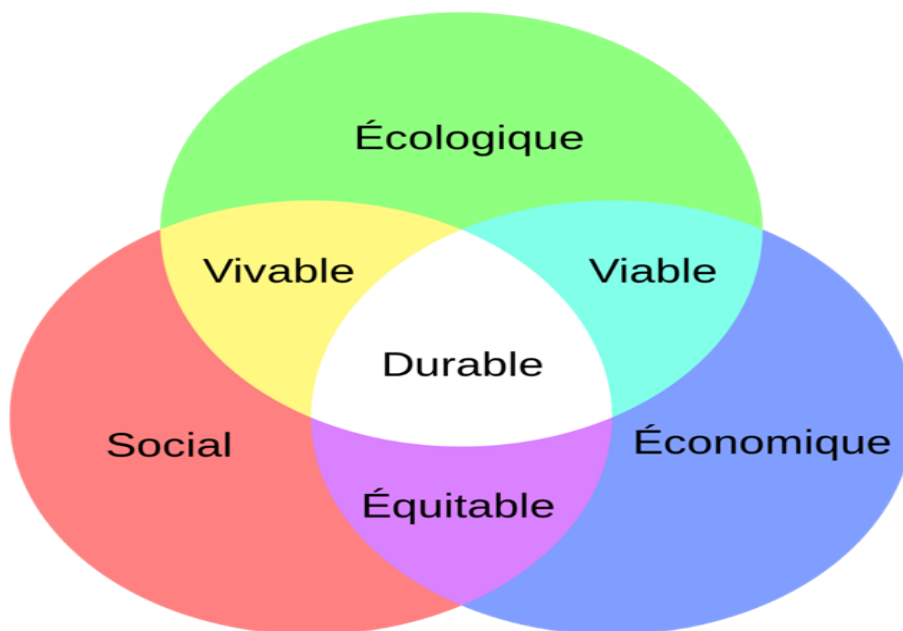
Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentive à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

VII. ANNEXES

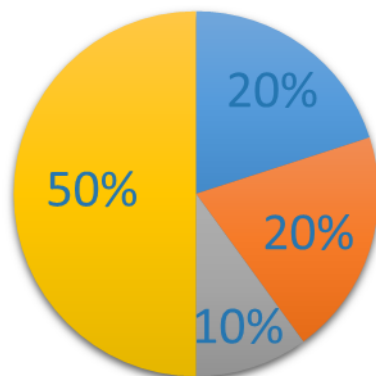
ANNEXES

1) Projet développement durable « Les éco-gestes »	p.61
2) Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil »	p.63
3) Album photos	p.65

Plaquette développement durable « Les éco-gestes » Annexe 01



Postes consommateurs d'énergie



■ Eclairage ■ Informatique
■ Climatisation ■ Chauffage

Les éco-gestes :

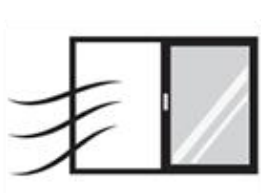
Aérer 5 à 10 minutes tous les jours

La température moyenne maximale doit être de 19 °C

Baisser ou éteindre le chauffage selon la durée de l'absence

Éteindre ou débrancher les appareils en veille

Remplacer les néons par des LED



1°C de plus en été représente
en moyenne 10% d'économie
sur le rafraîchissement

Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil »

Annexe 02

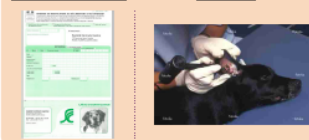
Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

- ①. Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique ou Tatouage



- ②. Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1^{ère} catégorie est interdit sur le site!



- ③. Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :

- carré hépatique
- leptospirose
- parvovirose

- Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.



Attention : Sans ces vaccins votre chiot risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.

- ④. Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :

- Une niche réglementaire
- niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
- attache réglementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
- à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolation).



II. Sevrage des chiots

- ①. Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois.

Sinon risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :



- caractère agressif
- problème neurologique
- problème de santé grave

- ②. Stérilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire

pour éviter :

- un chien fugueur
- une meute de mâle autour d'une chienne en chaleur

- ③. Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc.....)



- ④. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-63 du code rural).



III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collective, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.




AIRES D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

OBLIGATIONS CONCERNANT LA DÉTENTION D'ANIMAUX

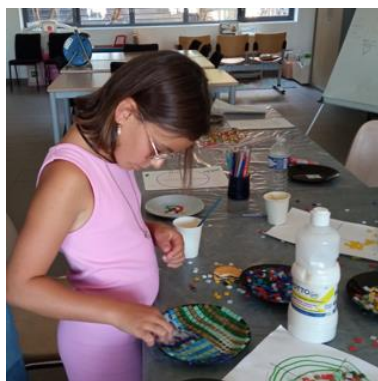
	► CONDITIONS DE DÉTENTION ARRÊTÉ DU 25 OCTOBRE 1982 ART. L254-1 À 254-8 DU CODE RURAL ART. R234-27 DU CODE RURAL		► IDENTIFICATION OBLIGATOIRE ART. L212-10; R215-15 DU CODE RURAL Amende de 1^{re} classe (au plus 750€)
	► VACCINATION ET STÉRILISATION RECOMMANDÉES		► TRAITEMENTS CONTRE LES PARASITES RECOMMANDÉS
	► CHIEN ERRANT INTERDIT ART. L251-19-1 À L251-25 DU CODE RURAL ART. R622-2 DU CODE PÉNAL Contravention 2^e classe (au plus 150€)		► DÉJECTION CANINE INTERDITE ART. R622-3 DU CODE PÉNAL Contravention 2^e classe (au plus 150€)
	► MAUVAIS TRAITEMENT INTERDIT ART. L254-3 ET R215-4 DU CODE RURAL ART. R653-1, R654-1 et R659-1 DU CODE PÉNAL Contravention de 3^e (au plus 450€), 4^e (au plus 750€) ou 5^e classe (au plus 1500€)		► VENTE RÉGLEMENTÉE ART. L214-8 DU CODE RURAL ART. R215-5-1 DU CODE RURAL Contravention de 1^{re} classe (au plus 750€)
	► ACTE DE CRUAUTÉ ou ABANDON INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► ABATTAGE INTERDIT ART. R214-77 ; R214-64 À R214-66 et R214-69 À R214-71, R215-8, R215-9 et L654-3 DU CODE RURAL Contravention de 3^e (au plus 450€), 4^e (au plus 750€) ou 5^e classe (au plus 1500€)
	► COMBAT INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► CHIEN DE 1^{ère} OU 2^{ème} CATÉGORIE INTERDIT (réglement intérieur de l'aire d'accueil)

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS SERA PASSIBLE DE VERBALISATION ET DE POURSUITES JUDICIAIRES.

ATTENTION LA POLICE MUNICIPALE ET LES SERVICES DE LA PROTECTION ANIMALE POURRONT INTERVENIR À TOUT MOMENT !

ATELIERS D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES ET MANUELLES

Création de mosaïques



Techniques de peinture



Le Niglo de l'aire d'accueil



ATELIERS LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

Livre « Ensemble » OLPA / IMAGE CLE



III

Unis pour sauver la planète

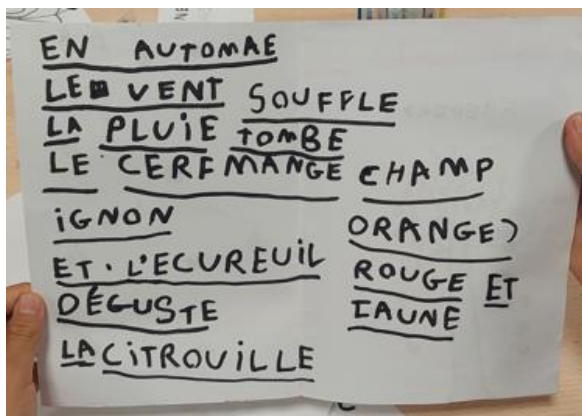
Livrée à la folie des hommes, notre planète est de plus en plus malade. La pollution règne partout : sur terre, dans le ciel et dans les océans. On respire mal. Il fait trop froid ou trop chaud. Si rien n'est fait, nous allons à la catastrophe.

Heureusement, un groupe de créatures extraordinaires est là pour nous sauver.

Avenir est une fille qui possède un pouvoir extraordinaire. Parfois, ses dessins se transforment en réalité. Elle devine alors l'avenir.

Un jour, elle trace un feu sur une feuille de papier. Mais la feuille s'enflamme. Avenir devine aussitôt que bientôt, des incendies ravageront la Terre. Mais elle ne sait pas où !!!

Atelier lecture -écriture Elodie Perraud



Atelier lecture en kamishibai Monique Bertrand



ATELIERS LOISIRS ET DECOUVERTE

Atelier numérique « présentation personnelle »



Ateliers sciences et découverte de son environnement



Eveil musical et découverte de l'opéra



ANIMATIONS DE PROMOTION FAMILIALE

SPECTACLE Cie AMUZI-K



Atelier cuisine la caravanade



Rencontre en musique Festival d'Art Lyrique



ATELIERS SANTE /PREVENTION

Ateliers nutrition IFSI



Atelier découverte du corps humain Les petits débrouillards



Food truck cuisiner les légumineuses

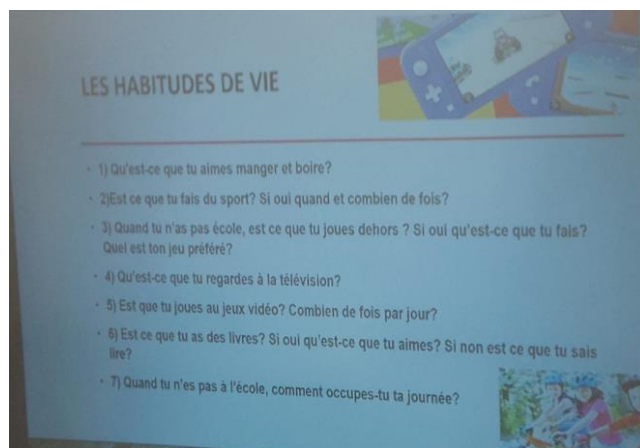
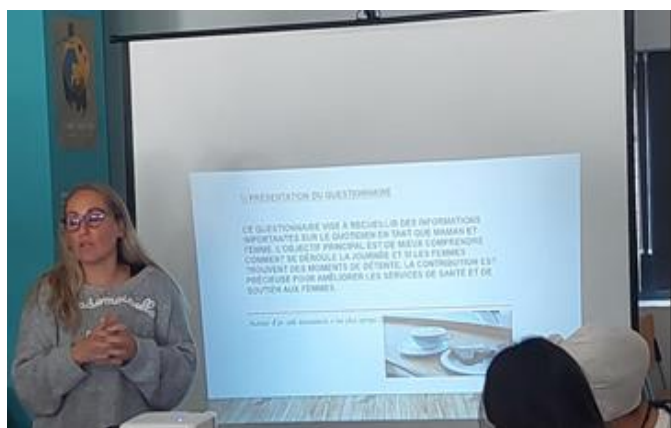


RENCONTRES ET REUNIONS PARTENAIRES

Stand recrutement étudiants INSPE Aix Marseille



Présentation par les étudiants infirmiers de l'enquête et du projet nutrition



Intervention du PSA au Séminaire sur les Gens du voyage dans le Vaucluse

